

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 16 avril 1953

Présidence du D^r CH. LAFON, président

Présents : M^{mes} d'Abzac, Berton, Busselet, Darpeix, Dupuy, Gardeau, Guille, Médus, Pivaudran, Ponceau, Villepontoux ; M^{les} Aviat, Marqueyssat, Reyrier ; MM. Bardy, Becquart, Berthelot, Borias, Champarnaud, Corneille, Dandurand, Ducorgé, Granger, Lassaigne, Lavergne, Orly, Pivaudran, Ponceau, Secondat, Secret, Tourraton et Villepontoux.

Se font excuser : M. Guthmann à qui B. le Président exprime ses vœux de complet rétablissement M. Plazanet.

Nécrologie. — M. DEGAIL, maire de Mareuil-sur-Bailh, le R. P. DELTHEIL, M. DOMENGET DE MALAUGER, M. André MURAT et M. Yvan REY.

L'assemblée s'unit aux vives condoléances exprimées par M. le Président.

Félicitations. — M. l'abbé Arthur FAURE-MURET promu grand officier de l'ordre du Dévouement.

Remerciements. — Le D^r et M^{me} CLÉMENT, M^{me} EGIDE, M^{les} ROUCH, le commandant et M^m GIRARDET, M. et M^{me} GIRARDET.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Loliée (Fréd.), *Talleyrand et la société française*, 4^e éd. Paris, Emile-Paul, 1910; in-8, pl.; — don du D^r LAFON;

Lacour-Gayet, *Talleyrand* (Bibliothèque historique Payot); 3 vol. in-8, sur quatre que comporte l'ouvrage; — achat de la Société;

Labroue (H.), *L'esprit public en Dordogne pendant la Révolution*. Préf. de G. Monod. Paris, F. Alcan, 1911; in-8; — achat de la Société;

Le Roy (Eug.), *L'Année rustique en Périgord*. Préf. de Y. Delbos. Dessins de M. Albe. Montignac. impr. de la Vézère, 1927; in-8; — achat de la Société;

Hugues (Gustave), pasteur en retraite à Bergerac, *Le Congrès scientifique de Périgueux et les sociétés savantes de France*. Paris, s. d. [Périgueux, impr. Dupont, 1864]; in-8, 64 p.; — achat de la Société.

Chavoix (J.-B.), *Notes à consulter pour l'élection d'un député du corps législatif dans la 1^{re} circonscription de la Dordogne*. Périgueux, impr. Rastouil, 1869; in-8, 95 p; — achat de la Société;

Jugement rendu par la cour d'assises du département de la Dordogne, séant à Périgueux, le 16 juillet 1838, qui condamne à la peine de mort le nommé Léonard Michel et Elisabeth Chaumont à celle des travaux forcés à perpétuité [suivi de plainte]. Périgueux, impr. Faure et Rastouil s.d.; feuille; — achat de la Société;

(Un contribuable) ; *Observations sur le rapport de M. le Maire [de Brantôme]*. Périgueux, impr. Cassard, 1884; in-8, 15 p.; — achat de la Société;

Dufour (Emile). *Etude sur l'assemblée provinciale de la Hte-Guyenne*. Cahors, Girma, 1881; in-8, 85 p.; — achat de la Société;

Contassot (F.), *L'Histoire locale, religieuse et profane dans le Chroniqueur du Périgord et du Limousin, Années 1853-1856*. Périgueux, Grand Séminaire, 1953; in fol., 5 p. dactylogr.; — don de l'auteur;

Congrès d'études régionales tenu à la Réole en 1952 par la Fédération historique du Sud-Ouest avec le concours des « Amis du Vieux Réolais. Bordeaux, déc. 1952; in-fol., 20 p. dactyl.; — envoi de la Fédération, dans lequel sont à noter la communication de M. Arambourou sur « Une stèle gravée du début du Paléolithique supérieur », trouvée en 1951 à Bourdeilles; et celle de M. Jean SECRET sur « Les églises des Templiers et des Hospitaliers en Périgord », simple essai de statistique;

Musée de Brantôme. *Les dessins médianimiques de Fernand Desmoulin, 1853-1914* [par L. Mercier]. Périgueux, impr. Périgourdine, 1953, plaq. in-8, ill.; — don de M. Dessalles-Quentin;

Récépissé de l'emprunt forcé de l'an IV, délivré par le percepteur de Béziers (Hérault) ; — don de M. CORNEILLE;

Trois lettres et copies de lettres de membres de la famille Fauchay, de la Charente-Maritime (1813-1843); don de M^{lle} PELLISSIER.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Revue bibliographique. — L'écrivain périgourdin Rachilde est mort à Paris, le 4 avril. M. le Président associe notre compagnie à ce deuil littéraire.

Il signale, dans le *Figaro littéraire* du 4 avril 1953 un article d'Henri Martineau : « Comment M^{me} de Sainte-Aulaire charma et inspira Stendhal ». Le comte Louis de Beaupol de

Sainte-Aulaire (1778-1854) était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège et H. Beyle consul de France à Civitavecchia. Celui-ci éprouva un sentiment fort vif pour l'ambasadrice, et il l'a peinte dans un roman inachevé, *Une position sociale*, sous le nom de la duchesse de Vanssay. Elle était en réalité Victoire-Louise-Charlotte de Grimoald de Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison; le comte l'avait épousée en 1809 étant veuf.

Sont encore à noter dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art*, 4^e trim. 1952, l'étude d'Et. Sabbe : « la guerre de Cent Ans et la primauté de l'art flamand au Moyen Age »;

Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, même trimestre, les réflexions « sur la façade des églises romanes d'Aquitaine », inspirées à M. P. Hélot par le bel ouvrage de M^{lle} L. Schuerenberg (1951).

De son côté, M. Jean Secret mentionne deux articles consacrés à l'abbaye de Chancelade, l'un dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (Paris, Letouzey), fasc. LXVIII, p. 351, l'autre dans le *Dictionnaire du Catholicisme* (même éditeur), t. II, p. 894.

Festival du théâtre 1953. — *L'Essor Sarladais* du 11 avril 1953 publie un communiqué de M. Jacques Boissarie, président du Syndicat d'Initiative de Sarlat, précisant qu'un Festival Molière se tiendra dans cette ville entre le 1^{er} et le 5 août prochains. Cette manifestation se promet d'être la reconstitution, aussi authentique que possible, du passage d'une troupe de comédiens, comme était celle de Molière, dans une petite ville du XVII^e siècle. On peut compter sur les avis autorisés de M. Léon Chanceler, président de la Société d'histoire du Théâtre et l'excellente troupe du « Grenier de Toulouse » pour donner à cette manifestation d'art une parfaite tenue.

M. le Secrétaire général suggère à l'assemblée que la Société historique et archéologique organise une excursion spéciale pour permettre à ses membres d'assister au moins à l'une des représentations prévues.

Cette idée est favorablement accueillie.

Communications. — M. COUVROT-DESVERGNES marque le passage, au collège de Sarlat et au lycée de Périgueux, d'Alexandre Bourson, dit Zévaës, avocat, homme politique et écrivain, décédé le 20 février dernier. Il plaida notamment dans l'affaire Gal-mot.

A propos de l'élection à l'Académie française, au fauteuil

de Fénelon, de l'abbé de Feletz, en 1826, notre collègue rappelle une amusante épigramme du temps.

Trois docteurs de la Faculté

- Se présentent, dit-on, à notre Académie.

— Elle est donc bien malade ? — On craint tout pour sa vie.

Deux ministres de Dieu déjà par charité

A son guichet frappent de compagnie.

— L'Académie est à l'extrémité.

Sur l'abbé de Feletz, qu'André Billy vient d'évoquer dans son *Sainte-Beuve* (Paris, Flammarion), t. I, p. 316, le lecteur se reportera au *Bulletin de la Société*, t. XLVIII (1921), pp. 280-288.

M. Géraud LAVERGNE revient sur l'épithaphe de Marie-Hippolyte Bulté (*Bull.* de 1953, p. 21). Ce fut la première femme du comte Wlgrin de Taillefer. L'auteur des *Antiquités de Vésone* l'avait épousée le 31 décembre 1800, elle mourut le 20 mars 1812, laissant une fille Suzanne-Thérèse-Jacquette-Aloïs, née le 5 mai 1808.

La seconde femme du comte de Taillefer fut Charlotte-Pauline de Lostanges Sainte-Alvère; le mariage fut célébré le 21 février 1814; il en provint une fille, Suzanne-Thérèse-Henriette-Isabelle, née le 23 janvier 1815; la jeune mère mourut le 17 février suivant.

L'archéologue périgourdin convola en troisièmes noces, le 18 janvier 1822, avec Elisabeth-Geneviève Bretel, née à Paris le 23 janvier 1791. Son père, Elie, officier en retraite, était décédé à Périgueux le 10 octobre 1820, sa mère s'appelait Elisabeth Vargnie. De cette union naquit Charles-Alduin, marquis de Taillefer, dernier du nom.

M. Lavergne précise que la maison du jardinier de Vésone a appartenu à M. de Taillefer qui l'avait acquise des sieurs Maly et Mazeau; il aimait s'y tenir et y travailler, à l'ombre du temple antique de Vésone dont, comme on sait, il fit donation à la ville de Périgueux.

M. le Secrétaire général met l'assemblée au courant des découvertes faites ces jours derniers, au cours des travaux de déblaiement exécutés pour la municipalité dans la partie du parc Jean-Jaurès la plus rapprochée de la ligne des baraquements intérieurs, un peu à l'ouest du bâtiment affecté au Centre d'éducation physique. Il s'agit de quelques sarcophages de pierre, contenant encore des ossements, d'un puits appareillé et de sa margelle monolithe, d'un arceau de voûte de souterrain et d'un gros bloc de ciment dans lequel dominant les cailloux de rivière, Ces travaux menés très rapidement par des moyens

mécaniques ont bouleversé les couches de terrain et brisé en morceaux les sarcophages dont plusieurs étaient encore en place lorsque, prévenu par M. le Président, M. Lavergne s'est rendu sur le chantier.

De pareilles trouvailles dans l'ancien enclos de Sainte-Ursule ne sont pas pour nous surprendre. Des découvertes de sépultures et d'objets funéraires avaient déjà été signalées en 1872, 1884, 1935 et 1937, sur cet emplacement qui après avoir été, dès l'époque mérovingienne, celui d'une des deux églises de Périgueux dédiées à Saint-Martin, vit se succéder un prieuré d'Augustins rattaché à Saint-Jean-de-Côle (XI^e s.), un couvent de Frères Prêcheurs ou Jacobins, au XIII^e siècle, et en 1815, la communauté de femmes de Sainte-Ursule. Les auges monolithes en question pourraient donc appartenir au très ancien cimetière Saint-Martin.

M. SECONDAT complète les renseignements fournis par M. Lavergne. Ce sont bien plus de trente sarcophages qui ont été déterrés à la pelle électrique et aussitôt brisés en morceaux, pour être chargés dans des bennes et transportés, avec la terre et les ossements, place Francheville. Ces sarcophages étaient d'au moins deux sortes, à en juger par les couvercles et aussi d'époques différentes. On aurait également trouvé durant les travaux une romaine à poids de plomb qui est tombée aux mains des chiffonniers.

Cet exposé d'une rigoureuse exactitude provoque dans l'assemblée une certaine émotion. Plusieurs membres opinent qu'il y aurait lieu de protester auprès de M. le Maire contre le vandalisme dont a fait preuve l'entreprise chargée des travaux et d'obtenir des Services municipaux qu'ils se conforment à l'avenir aux lois et décrets qui régissent les fouilles, notamment l'ordonnance du 13 septembre 1945 validant la loi du 27 septembre 1941.

Cette proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée à mains levées.

M. CORNEILLE nous fait part d'une nouvelle du Palais. Le 26 mars 1953, la 1^{re} Chambre du Tribunal de la Seine a rendu un jugement prononçant la nullité de l'acte du 19 mai 1947, par lequel le duc de Valançay, baron de Talleyrand-Périgord, s'était reconnu le père du fils de sa troisième femme, Antoinette Morel. Cette curieuse affaire avait été évoquée en son temps dans le *Bulletin*.

M^{me} GARDEAU a relevé dans le dernier livre du regretté M. Nicolaï, « *Les belles amies de Montaigne* », deux erreurs qu'il

convient de rectifier. Elles sont, l'une et l'autre, dans le premier chapitre consacré à Diane de Foix de Candale, qui fut mariée à son cousin Louis de Foix comte de Gurson.

1) La note 8 de la page 21 indique que le premier-né de Diane et de Louis de Foix, Frédéric, « mourut enfant ». C'est inexact. L'auteur a fait une confusion avec un autre Frédéric, mort en effet en bas âge, mais qui était fils de Germain-Gaston de Foix comte de Gurson marquis de Trans et de sa première femme Louise de Pellegrue. Lequel marquis de Trans eut, de son second mariage avec Marguerite Bertrand dame de Mirebeau, plusieurs enfants dont l'aîné, Louis, est précisément le mari de Diane de Foix. Celle-ci eut, de son bref mariage (elle mourut à 25 ans) quatre enfants dont l'aîné, Frédéric, n'est point « mort enfant » et devint le plus puissant des comtes de Gurson. Conseiller du roi, maréchal de camp, grand sénéchal de Guyenne, Frédéric de Foix-Gurson fut un grand serviteur du roi dans la guerre de Rohan. Lui et sa femme, Charlotte de Caumont de Lauzun, fondèrent, en 1615, l'abbaye de Plagnac, où ils furent enterrés. Et c'est ce Frédéric qui fit de la seigneurie de Gurson l'un des plus beaux fiefs de la Guyenne. Nous savons, au surplus, qu'il existe de ce brillant Frédéric un portrait qui fut donné, au XVII^e siècle, à ses voisins et amis, les descendants de Michel Montaigne.

2) — A plusieurs reprises et en particulier aux pages 19 et 31, M. Nicolaï écrit que Michel Montaigne et Louis de Foix comte de Gurson étaient condisciples au collège de Guyenne. C'est impossible, pour la bonne raison que Montaigne, né en 1533, avait 23 ans de plus que Louis de Foix, né en 1556, du second mariage du marquis de Trans avec Marguerite Bertrand, célébré en 1555.

Cette erreur a été commise par Raymond Ritter dans « *Cette grande Corisande* », et répétée par M. Nicolaï qui voit, dans cette prétendue camaraderie de collège, l'origine de l'amitié qui liait Montaigne à ses voisins de Gurson; amitié qu'expliquent suffisamment leur très proche voisinage, leurs communes relations à Bordeaux et surtout le rôle important que ceux-ci et celui-là ont joué, en cette période d'âpres luttes religieuses.

Cette rectification étant faite, on comprend mieux que Michel Montaigne, étant, à 45 ans, le jeune ami du marquis de Trans et l'ami sûr et expérimenté de son fils Louis, ait eu l'honneur de demander pour celui-ci la main de Diane à la dame douairière de Foix-Candale et à François de Foix-Candale évêque d'Aire.

Notons en outre, que le plus jeune frère du philosophe, Bertrand de Mathecoulon, né en 1560, a pu se trouver, lui vraisemblablement, au collège de Guyenne avec Louis de Foix.

M. Jean SECRET signale que des réparations faites « chez Nini », le restaurant bien connu de la rue de la Sagesse, ont permis de dégager d'un gros mur du rez-de-chaussée une belle colonne de pierre, à chapiteau orné, qui avait été placée là pour étayer une énorme poutre. La base manque, le fût est appareillé, la corbeille du chapiteau, soulignée d'une astragale torique mais dépourvue de tailloir, est naïvement décorée de fleurs à cinq pétales et d'une sorte de feuille-d'eau. On se demande à quel édifice du Puy-Saint-Front peut avoir été emprunté cet élément décoratif dont le emploi ne fait aucun doute.

Notre Vice-Président a examiné à l'église d'Aubas un fragment de rétable en pierre du XVI^e siècle, qui présente encore quatre bas-reliefs martelés, dont le « faire » s'apparente à celui du Cheylard (c^m de Rouffignac), actuellement au Musée du Périgord. Les scènes reproduites sont l'Annonciation, la Nativité, la Cène et l'arrestation de Jésus.

M. Jean LASSAIGNE fournit un exemple historique de la rapidité des transmissions officielles entre la Capitale et le chef-lieu de la Dordogne. Le 22 brumaire an VIII, le Commissaire du Directoire exécutif accuse au Ministre de l'Intérieur la réception des divers décrets et proclamations datés de Paris le 18 brumaire et qui constituent l'armature du coup de force de Bonaparte.

Les transformations dont est l'objet en ce moment la place Francheville remémorent à notre collègue une amusante supercherie d'amateurs d'antiquités dont fut victime l'abbé Audierne. Quelques monnaies à l'effigie de Jean Zimiscès, appartenant à M. Loze, lui furent présentées comme provenant de travaux de nivellement exécutés place Francheville. Tout de go, l'abbé annonça dans *l'Echo de Vésone* du 17 février 1847 cette découverte sensationnelle... Dix ans plus tard, une « Ephéméride » de Leymarie, parue dans la même feuille, découvrit le pot-aux-roses. L'abbé prit fort mal la plaisanterie et envoya le 21 février 1858 une lettre fort vive à *l'Echo*.

M. Lassaigue verse au dossier du jurisconsulte sarladais de Maleville un amusant document d'archives qui sera publié dans les *Varia*.

A une question relative aux découvertes préhistoriques faites à Chamiers par M. Peyrille, M. BARDY répond que ce der-

nier se proposait d'en parler à la séance d'aujourd'hui, mais qu'il en a été empêché.

Admissions. — M. DEFFARGES, exploitant forestier, Saint-Antoine-de-Breuilh; présenté par M^{lle} Tauziac et M. Pérol;

M. LABORIE, photographe, avenue Victor-Hugo, Bergerac; présenté par MM. A. Jouanel et Pérol;

M. Amaury de MONTATAIRE DE MADAILLAN, château de Pérou-Gageac-et-Rouillac; présenté par MM. A. Jouanel et R. Cog;

M. l'abbé Pierre POMMARÈDE, prêtre, Grand Séminaire, Périgueux; présenté par M^{me} Viala-Sacreste et M. Jean Secret;

M. André QUINQUETTE, O. , rue Paul-Bert, 78, Périgueux; présenté par MM. Granger et Corneille;

M. Paul ROULLIN, comptable, promenade Pierre-Loti, Bergerac; présenté par MM. Brial et Pérol.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du dimanche 17 mai 1953 tenue à Bergerac

Présidence de M. le D^r LAFON, président

L'autocar spécial parti de Périgueux à 13 heures précises s'arrête 80 minutes plus tard devant l'Hôtel de Ville de Bergerac où l'attendaient M. André Jouanel, vice-président de la Société et de nombreux membres de Bergerac et de l'arrondissement, accompagnés de leurs familles ou de leurs invités.

La séance se tiendra dans la salle du public de la Bibliothèque municipale dont les étagères garnies de reliures vénérables constituent l'ambiance la plus appropriée à une séance de travail.

Au premier rang de l'assistance, nombreuse et choisie, on remarque MM. GASSIE et BÉGUERIE, adjoints au Maire de Bergerac, qui représentent la Municipalité.

Sont présents : M^{mes} d'Abzac, Berton, Darpeix, Egide, Jouanel, de Laverrie de Vivans, Magnac. Médus; M^{lles} Desbarats, Guillot, Lafaye, Marqueyssat, Tauziac; MM. et M^{mes} Bardy, Busselet, M. Donzeau, Granger, Guille, A. et Y. Jouanel, Montagne, Pivaudran, Plazanet, Ponceau, Tourraton, Villepontoux; MM. Barthe, Bordier, Borias, Charet, Cog, Corneille, Deffarges, P. Guichard, Jouhet, Jouanel, Lavergne, Leydier, le D^r l'Honneur, Laborie, de Madaillan, l'archiprêtre Mallet, Pérol, de Saint-Marc et Saumagne.

Se sont fait excuser : M^{mo} Gardeau, MM. Dandurand et M.

Sécret, qui assistent au congrès de Saintes (Fédération historique du Sud-Ouest) et M. Secondat.

M. JOUANEL, vice-président, ouvre la séance en ces termes :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Au nom des membres de la Société historique et archéologique du Périgord résidant dans l'arrondissement de Bergerac, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre bonne ville de Bergerac. Notre arrondissement compte plus de cent membres actifs de votre Société et je sais avec quel intérêt le *Bulletin* est accueilli et lu par tous nos collègues que la distance et la dureté des temps met dans l'impossibilité d'assister à vos séances.

C'est donc une très heureuse initiative qui fut prise par votre Bureau, que de vous rendre successivement dans les quatre chefs-lieux d'arrondissement pour y tenir votre séance mensuelle de mai et je suis certain d'être l'interprète fidèle de tous nos collègues en vous en exprimant nos remerciements. Ils pourront ainsi apprécier l'atmosphère de cordialité et de haute tenue qui entoure vos réunions, la bienveillance avec laquelle vous accueillez les communications de chacun et l'intérêt que présentent vos travaux, non seulement au point de vue de l'histoire locale, mais même de l'histoire tout court.

Nous aurions pu vous recevoir dans une salle plus moderne et plus somptueuse. Nous avons préféré demander à M. le Maire de Bergerac l'autorisation de disposer de ce cadre austère, illuminé seulement par l'or des reliures du XVIII^e siècle, à proximité de la salle toute voisine où sont abrités nos belles archives municipales. Cela nous a permis d'exposer à votre intention, d'une part quelques livres imprimés à Bergerac aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, tous d'une insigne rareté, d'autre part quelques-unes de nos plus belles pièces d'archives (1). D'ailleurs ce local est lui-même tout imprégné d'his-

(1) Voici la liste des pièces exposées qu'il est bon de noter ici :

IMPRESSIONS DE BERGERAC :

LES | STATVS ET COVTVMES | DE LA VILLE DE BRAGERAC, | EN LATIN ET EN FRANÇOIS, | nouvellement imprimés, | A BRAGERAC, | de l'imprimerie de GABRIEL DECOVRTANEVE, | 1598. | Pet. in-4° de 118 p., plus 2 ff. pour le titre et les dédicaces et un f. terminal pour la confirmation de 1592.

INVENTAIRE GENERAL DV DO-| MAINE APPARTENANT A LA COMMVNAUTE DE LA VILLE DE BERGERAC, Droicts, Reuenus, et esmolumens d'icelle..., A BERGERAC | PAR GILBERT VERNY. | M. DC. IX., 2 f. in-f°, en-tête d'un volumineux inventaire ms. Exemplaire unique.

LA | TROMPETTE | DE SION | OV EXHORTATION | A repantance et Iustice. | Par GILBERT PRIMEROSE | Ministre de la parole de Dieu en l'église de BORDEAUX | ... | A Bergerac | par Gilbert VERNY | M. DCX. | In-8° de 237 p., plus 20 ff. non

toire, puisque nous sommes dans l'ancien couvent des Dames de la Foi, fondé à Bergerac à la veille de la Révolution, exactement en 1680, par M^{re} Le Boux, évêque de Périgueux, pour assurer la conversion au catholicisme des jeunes filles protestantes de cette région. L'édifice fut bâti dans les premières années du XVIII^e siècle et il a conservé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, beaucoup de son caractère monastique. La Révolution dispersa les Dames de la Foi et un arrêté de Lakanal du 22 octobre 1792 affecta provisoirement

paginés, pour le titre et l'épître dédicatoire « à très noble dame Anne de la Chaussade, dame de Lerm. »

LE VOEV | DE IACOB | OPPOSE' AUX VOEVX | DES MOI-
NES. | Par Gilbert PRIMEROSE, ministre | de la parole de Dieu
en l'Eglise de Bourdeaux. | (Le troisieme tome...) | A BERGE-
RAC | PAR GILBERT VERNROY. | M. DC. XI. | Pet. in-8°, de la
p. 865 à la p. 1417, plus 4 ff. non paginés, pour le titre et l'épître
dédicatoire, et 5 p. d'indice alphabétique.

CATVLLI, | TIBULLI, ET | PROPERTII | NOVA EDITIO. |
..... | Brageraci, | ex typographia Gilberti VERNROY, | Anno M.
DC. XI. | In-16, de 288 p., plus 5 ff. de titre, dédicace ou vie de
Catulle.

DISCOVERS | APOLOGETIQUE | POUR L'APPEL DE | Ceux
de la Religion | réformée au Jugement de Dieu | Parlant es Escri-
ture & par les Escriptures, | par I. Cameron, Pasteur de l'Eglise
réfor. | mée de Bourdeaux. | — BERGERAC, GILBERT VER-
NOY, | 1614. | In-8° de 54 p.

LA DEFANCE DE | LA RELIGION REFOR | MEE PAR PAS.
SAGES DE | l'Ecriture Sainte et de Saint Augustin | OPPO-
SEE | A un livre intitulé La Défense de la Vérité Catholique, fait
sous le nom de M. François Blouin, avocat au Parlement de
Bourdeaux. | — A Bergerac, | par Gilbert VERNROY, | M. DC.
XV. | In-12, 740 p., plus 20 ff. liminaires.

LA TROMPETTE | DE SION ou la Répréhension des Pécheurs.
par Gilbert PRIMEROSE, pasteur de l'Eglise de Bourdeaux. A
Bergerac, Gilbert VERNROY, 1621-1622. Tome I, 662 p., plus 16 ff.
liminaires. — En tête de cet exemplaire se trouve le frontispice,
gravé par J. Lasne, représentant la façade d'un temple, à 4 colon-
nes doriques, avec fronton. Au centre, un cartouche portant le
titre complet du volume, en caractères cursifs. De chaque côté du
temple, au devant des colonnes, un Juif sonnant de la trompette.
Ce frontispice manque à la plupart des exemplaires de cet ouvrage.

LES | STATUTS | ET COUSTUMES DE | LA VILLE DE
BRAGERAC | Traduits de Latin en François | par M. ESTIENNE
TRELIER, conseiller du | Roy en la Cour de Parlement de
Bourdeaux | et Chambre de l'Edict de Guyenne. | A BRAGERAC |
Par ANTHOINE VERNROY. | 1627 Impr. sur parchemin, pour
le trésor de l'hôtel de ville, sous une splendide reliure veau aux dos
et plats couverts de dorures aux fers tranches dorées.

L'ANTI-CHIRON, | OV DEFFENSE | DE L'ACCORD DE LA
FOY, | AVEC LA RAISON, | | Par IOSFPH ASIMONT,
Ministre | du Saint Evangile, dans l'Eglise | Réformée de Berge-
rac. | A PARIS, M. DC. LXV | A la dernière page : IMPRIME
A BERGERAC, | PAR ANDRÉ BOISSET, 1665. | In-4° de 1654
pages.

leur couvent à l'Hôpital de Bergerac. Ce provisoire dura plus d'un siècle, jusqu'à 1895, époque où la construction d'un hôpital moderne le libéra. Après quelques réparations et modifications il devint l'Hôtel de Ville, inauguré comme tel le 14 février 1904.

Une coïncidence fâcheuse avec une course de motocycles nous prive de la présence de M. Pimont, sous-préfet de Bergerac; de M. Boyer, maire de Bergerac; de M^{lle} Morize, conseiller général; de M. Géraud, adjoint, qui, conviés à assister à cette séance, m'ont prié de présenter leurs excuses et leurs regrets. Mais la Municipalité de Bergerac est présente, en la personne de notre sympathique collègue, M. Gassie, adjoint au Maire, et de M. Béguerie, autre adjoint. Permettez-moi de saluer aussi la présence de nos collègues, M. Guichard, maire de Prigonrieux, et M. Mallet, curé-archiprêtre de Bergerac.

Qu'il me soit permis enfin de vous saluer, mesdames, d'un respectueux hommage, vous dont la gracieuse présence ajoute un charme de plus à cette réunion.

En vous redisant ma joie de vous accueillir par cette belle journée de mai dans notre bonne ville, tout embaumée du parfum des œillets et des roses, — si l'on sait s'éloigner des relents d'essence et d'huile brûlée, — laissez-moi vous dire combien nous nous réjouissons de voir notre vieille Société, l'an prochain octogénaire, maintenir sa vitalité, en dépit de la rigueur de cet âge des métaux non ferreux; grâce aux infusions de sang nouveau que lui apporte chaque jour une jeunesse curieuse du passé, elle poursuit d'une main assurée l'œuvre de science édifiée par les aînés qui furent mes amis, et pourra dérober aux temps révolus quelques-uns des secrets qui, innombrables, y demeurent encore ensevelis.

Mémoires à consulter pour les Consuls et habitants de la ville de Bergerac — Imprimé à Bergerac, 1773.

L'ami des Catholiques, par M. Montaigne, curé de La Roquette. J.-B. PUYNESGE, 1777. In-8° de 476 p.

COUTUMES | ET STATUTS DE LA VILLE | DE BERGERAC, | | COMMENTES par MM. DE LAMOTHE, avocats au Parlement de | Bordeaux. | A Bergerac. | Chez J.-B. PUYNESGE, imprimeur-libraire, Grand'Rue, près la Fontaine des Cinq Canelles. | M. DCCC. LXXIX. | Avec Approbation & Permission. | In-8° de 152 p.

Almanach nouveau et historique pour l'an VI de la République Française — Jean-Baptiste BARGEAS, imprimeur-libraire. In-16 de 47 p. (en réalité 57).

MANUSCRITS, PIÈCES D'ARCHIVES

Lettre de la reine *Catherine de Médicis* aux maire et consuls de Bergerac, datée d'Agen, 22 mars 1579. Nombreuses lettres du roi *Henry de Navarre* aux maire et consuls de Bergerac. Le *Livre de Vie*, dans le vol. 4 de la coll. Mss. des Jurades. Lettre de M. de la Force aux maire et consuls de Bergerac, entièrement de sa main, du 23 août 1596, relative à l'envoi d'un pasteur. Lettres de *Maire de Biran* à M. de Gérando.

Répondant à cette allocution, M. le PRÉSIDENT exprime ses remerciements à M. le Maire de Bergerac, qui a autorisé la tenue de cette séance à la bibliothèque de la ville, et à M. Charet, son distingué conservateur, qui l'a disposée pour nous accueillir.

Brièvement, il rappelle les buts que poursuit, sans défaillance, depuis 1874, la Société historique et archéologique du Périgord.

L'action de celle-ci s'exprime tout entière dans son *Bulletin*, dont le tome quatre-vingt est en cours; dans ses deux excursions archéologiques annuelles et, dans la décision du conseil d'administration, d'aller tenir une séance au chef-lieu de chaque arrondissement de la Dordogne.

L'expérience tentée en 1952 à Ribérac a été si favorablement accueillie qu'il a été aussitôt décidé qu'on viendrait siéger à Bergerac en ce printemps 1953.

Les raisons de ce choix, on les devine sans peine.

J'ai d'abord voulu que la réunion de ce jour fût un hommage rendu à M. Jouanel, qui est depuis longtemps un de nos vice-présidents et qui est notre doyen, car il fut admis en 1893. M. Jouanel a beaucoup travaillé et il a donné à notre Société des études du plus haut intérêt; je sais même qu'il nous en aurait donné davantage si les possibilités de publication de notre *Bulletin* avaient été plus grandes. Il connaît mieux que quiconque l'histoire du Bergeracois et les archives municipales n'ont pas de secret pour lui. Je vous demande de vous unir à moi pour le remercier et lui souhaiter de pouvoir œuvrer pendant longtemps encore.

La seconde raison m'est personnelle. Bien qu'ayant été élevé à Périgueux, j'ai gardé dans le fond de mon cœur une tendresse pour Bergerac où je suis né, où j'ai appris à lire et à écrire, où j'ai été soldat et ce n'est pas sans émotion que je revois ma maison natale, lorsque je descends la rue Neuve.

La troisième raison est d'ordre général. J'ai toujours déploré que, malgré la proximité de nos deux villes, leurs habitants s'ignorent. Pour expliquer cette méconnaissance réciproque, on a parlé de jalousie, d'hostilité même; cela est faux. Peut-être pourrait-on invoquer quelques blessures d'amour-propre, mais elles sont oubliées depuis longtemps; en tout cas il n'existe aucune rivalité économique ou culturelle qui puisse les diviser. Les Bergeracois ont du reste prouvé qu'ils n'étaient pas rancuniers en pardonnant aux Bordelais les mauvais procédés dont ceux-ci usèrent jusqu'à la Révolution pour protéger la vente de leurs vins et éviter la concurrence des nôtres.

Je crois que cet état de fait a une explication plus simple; il résulte de causes géographiques très lointaines.

Remarquons d'abord que lorsque nous passons de la région de

Périgueux dans celle de Bergerac, dès que les eaux s'écoulent vers le Caudeau et ses affluents, c'est-à-dire vers la Dordogne, le patois se modifie, l'accent change, les coutumes diffèrent, le type des habitations rurales n'est plus le même; on constaterait facilement d'autres dissemblances. Et pourtant il ne s'agit pas de deux races qui se seraient développées sans aucun métissage.

Aux temps préhistoriques, quand les peuplades se fixèrent au sol, ce fut dans les vallées et les pistes qu'elles tracèrent suivaient les cours d'eau. Entre les bassins de la Dordogne et de l'Isle s'étendent des plateaux, qui étaient alors couverts de forêts impénétrables, dans lesquelles nos ancêtres évitaient de s'engager. Sans doute les Romains construisirent dans le pays quelques voies secondaires, qui disparurent à l'époque barbare, et les générations se succédèrent sans se connaître, sans qu'aucun lien commercial ou intellectuel ne se créât. Et ne croyez pas qu'à la fin du Moyen-Age, qu'après les guerres de Religion même, cette difficulté de voyager ait disparu; elle a persisté jusqu'au début du XIX^e siècle, car les grands chemins n'étaient que des pistes sans viabilité, que les fondrières et la disparition des ponts interdisaient aux véhicules.

Mais tout cela est le passé. Aujourd'hui nos routes sont belles et nous avons les automobiles, les autocars à défaut du chemin de fer et nous aurons bientôt l'hélicoptère pour ces courts voyages. Aussi devons-nous saisir toutes les occasions pour rapprocher nos deux villes et, tant que j'aurai l'honneur de présider notre Société, elle s'efforcera à réaliser ce vœu.

M. le Secrétaire général a la parole pour la lecture du procès-verbal du mois dernier.

Nécrologie. — M^{me} LANDRY. L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

Félicitations. — M. l'abbé FAURE-MURET, nommé chanoine titulaire de Périgueux.

Remerciements. — MM. DELPY et POMMARÈDE.

Entrées d'ouvrages. — *La boussole, don du Ciel* communication faite à l'Académie de Marine par notre distingué collègue M. Maurice LERRUN; 13 p. ronéotypées illustrées; — hommage de l'auteur à qui l'on devra de ne plus confondre avec le vrai « fer météorique », le fer en petits éléments répandu en surface en Périgord;

Les armoiries de la ville de Périgueux, par Géraud LAVERGNE, Périgueux, Farlac, 1953; in-8 26 p. ill. 5 pl. hors texte, et.

L'administration municipale de Périgueux depuis la Libération 1944-1953, compte-rendu de M. P. PUGNET à l'occasion des dernières élections municipales; Périgueux, impr. Farlac,

1953; in-8, 28 p. ill.; — offerts par M. JEAMMET, secrétaire général de la mairie de Périgueux.

M. le Président exprime aux aimables donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — M. le Président note, dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques, année 1950 (Paris, impr. Nationale, 1952) l'article de notre regretté collègue Franck Delage sur « la Haute-Vienne gallo-romaine », et surtout l'étude que le chanoine Laurent consacre aux « Croix de la plaine des Vosges des XVI^e et XVII^e siècles » : modèle à suivre pour tout travail analogue sur les croix sculptées du Périgord.

Le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1^{er} trimestre 1953, continue à élargir le champ des recherches à des sujets tels que les formes de crédit pratiquées en Gascogne Nectouroise du XVI^e au XIX^e siècle (M. Feral) et le régime du fournage dans les pays du Gers (M. Polge).

M. le Président salue la reconstitution sous la présidence de M. Marius Vazeilles, de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, à Tulle, dont le *Bulletin* de janvier-mars 1953 vient de nous parvenir après une éclipse de quelques années.

M. Soulié, dans le *Périgourdin de Bordeaux* de mai, trace un aimable « portrait » de Villefranche-du-Périgord.

Une étude de M. Jacques Hérissay sur la chute des Girondins, « La fin de Valady », nous est signalée dans *Historia* de mai 1953 (pp. 571-576, par M. Marcel SECONDAT. Mais pourquoi cet auteur, semble-t-il averti, fait-il passer le Girondin proscrit et en fuite devant le tribunal correctionnel de Périgueux et prête-t-il à l'assistance des sentiments d'hostilité à l'égard de l'accusé qui relèvent du plus mauvais roman-feuilleton ? Noter encore que c'est le 30 mai, et non le 30 avril, qui a déterminé la chute de la Gironde.

Enfin, *Paris-Match* du 21 avril 1953 revient encore sur les ressemblances existant entre le château de Rastignac, la Maison Blanche et Leinster-House.

M. Jacques Lauwick précise que la première pierre du palais présidentiel de Washington fut posée en 1792, l'ouvrage n'était pas achevé lorsqu'en 1800, s'y installa le président Adams : il avait été incendié en 1812.

« Le château de Rastignac, poursuit M. Lauwick, a été construit vers la même époque par le dernier marquis de Chapt de Rastignac. Lorsque l'administration des Beaux-Arts a entrepris, après l'incendie de 1944, de réparer les façades et

de refaire une toiture pour la conservation de ce monument. on a recherché sans succès le nom de l'architecte et la date de la construction. »

M. Lavergne indique que les plans en question, datés de 1831, existent aux archives de la Dordogne (Série E, fonds de Rastignac).

Congrès. — Le deuxième congrès d'études pyrénéennes se tiendra à Luchon en septembre 1954. Les historiens pourront se joindre avant le congrès aux manifestations du 50^e anniversaire de l'union du comté de Comminges à la Couronne et aux journées d'études que les Sociétés savantes du Midi tiendront à cette occasion à Bagnères-de-Luchon. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Higounet professeur à l'Université de Bordeaux.

Carte de la Dordogne. — M. P. Bousquet, instituteur à Château-l'Evêque, se propose de faire éditer dans le courant de l'année 1953 une carte de la Dordogne (double face, en carton), physique et administrative. Cette carte, du format 1 m x 1 m, 20, est établie à l'échelle de 1/125.000^e. La carte physique présente, en particulier, le relief par six couleurs, déterminant les zones d'altitude entre 0 et 50 m., 50 m. et 100 m., 100 m. et 200 m., 200 m. et 300 m., 300 m. et 400 m. et au-dessus de 400 mètres, et les cours d'eau et étangs du département.

La carte administrative porte les noms de toutes les Communes et leurs limites; les localités touristiques sont fortement signalées par un cercle de couleur les bastides sont indiquées. Les routes et les voies ferrées y sont figurées. Les cantons sont teintés de couleurs différentes et les limites d'arrondissement sont apparentes.

Suivant l'importance du tirage, cette carte sera vendue entre 3.000 et 3.500 francs.

Communications. — M. Lavergne présente, au nom du Dr L'HONNEUR, deux documents trouvés par lui dans les archives du château de Bonneville, commune de Gaugeac, propriété de M. Louis de Laval, qui a bien voulu autoriser notre laborieux collègue à faire état des renseignements qu'ils contiennent.

Le premier de ces documents, cahier de 32 p. format 25 x 18, est intitulé au verso du dernier feuillet « Titre de Bonneville »; il contient des extraits d'actes notariés passés de 1462 à 1539 au sujet de ce « Peuch de Bonneville » qui relevait en fief de la prière de la Salvétat de Blanquefort, O.S.B., au diocèse et sénéchaussée d'Agen.

On retrouve là, dit M. le Secrétaire général, les noms de

plusieurs notaires de Monpazier dont les minutes sont vraisemblablement toutes disparues : tels ce *Ricardi* de 1465, *Guillaume de Martinesio* (1465-1477), *Jean de Servant* (1477), *Jean Boquety* (1493), de *Podio Gairalle* (1514), *Guillaume Vincheis* (1422), *Amanieu de Bonnefous* (1539).

On apprend encore que les seigneurs du château de Saint-Germain étaient, entre 1514 et 1522 « noble seigneur de la Simoune, bourgeois de Belvès, et sa femme noble Antoinette Delbrenl ou Delbruel ». Parmi les six pièces transcrites, une surtout mérite d'être retenue pour le *Bulletin*. C'est la transaction passée le 8 août 1493 entre les syndics des manants et habitants « au dedans » des murs de la bastide de Monpazier, d'une part; et les soi-disant syndics des manants et habitants des paroisses de la juridiction situées « hors des murs », d'autre; lesquels refusaient de cotiser aux tailles et impositions mises par les consuls de Monpazier pour la réparation des murs de la bastide royale. On doit voir là un épisode inédit de cette rivalité des villes closes et du « plat pays », si bien mise en lumière par le capitaine de Cardenal dans ses travaux sur les états particuliers du Périgord.

L'autre document, cahier de 55 pages, format 24 × 19, est une requête que M^r Etienne de Laval, écuyer ancien capitaine au Régiment Royal-Dauphin, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, présenta au siège sénéchal de Sarlat, le 24 juillet 1783; l'intéressé était en procès avec le chapitre de Monpazier au sujet de la rente féodale du tènement de Crozes qui, selon lui, était prescrite et ne devait plus être réclamée; le plan annexé à cette pièce n'a pas été conservé.

M. PEROL expose sans ambages l'état de nos connaissances sur l'ère néolithique spécialement dans le Bergeracois, où il ne paraît pas que les recherches aient été conduites avec la méthode et leurs résultats consignés avec la rigueur nécessaires. Son mémoire ne se borne pas à critiquer ce qui a déjà été fait, il apporte une contribution positive à l'étude de la question, grâce aux enquêtes que notre collègue a personnellement menées sur place; à la lumière des directives les plus récentes, elles ont permis beaucoup de rectifications et beaucoup de nouvelles acquisitions.

M. André JOUANET qui, depuis la mort de Gustave Charrier, assure la conservation des archives municipales de Bergerac et qui en a exploré tous les registres, toutes les liasses, nous précise exactement le nombre des lettres missives d'Henri IV qui s'y trouvaient qui ont été publiées ou signalées; il en

reste trois d'inédites, dont notre vice-président nous apporte la copie intégrale : on les trouvera dans le *Bulletin*.

M. BARTHE, professeur d'histoire au collège Henri-IV, s'étonne de trouver sous la plume de l'auteur de *Périgord, terre d'histoire*, en tête du chapitre : « Comment on opérait sous Henri IV » et qui met en scène le chirurgien Guillaume Loyseau, quelques traits acérés sur Bergerac et l'esprit bergeracois. Pourquoi M. Maubourguet tient-il à présenter comme un Cyrano de la lancette et de la sonde l'habile praticien qu'Henri IV finit par attacher à sa personne royale un peu délabrée par les jeux de Bellone et de Vénus ? La mise au point de M. Barthe est sévère sans doute pour une chronique qui se voulait divertissante ; mais Clio préfère le sérieux.

M. Jean CHARET se propose de replacer dans le cadre local les conférences de la paix de Bergerac (avril-septembre 1577). Sur ces négociations à huis-clos entre les émissaires de la Cour et le Roi de Navarre, les jurades et les comptes de la ville apportent des détails qu'il convenait de mettre en valeur.

Le travail que M^{me} GARDEAU a rédigé sur « les comtes de Foix-Gurson et la cause royale au XVI^e siècle » est présenté par M. Jouanel. Le rôle de médiateur entre les partis qu'assuma notamment le m^e de Trans (Germain-Caston de Foix) est de nature à grandir cette figure peu connue de haut gentilhomme.

M. Robert Coq s'est attaché à l'étude d'une tragédie en 5 actes, *La mort d'Hercule*, œuvre de jeunesse du comédien Pierre Lafon. Jouée à Bordeaux en 1792, par l'auteur et quelques amateurs, reprise dès l'année suivante par une troupe locale, l'œuvre ne connut un vrai succès, dans la même ville, que vingt ans plus tard.

A la prière de M. Corneille, M^{me} René BERTON a très aimablement consenti à donner à la Société la primeur d'une œuvre restée inédite de son mari : elle est consacrée à « la vie vivante de Paul Mounet », frère de Mounet-Sully, grand tragédien comme lui et grand bergeracois.

M. JOUANEL exprime à M^{me} Berton les plus chaleureux remerciements pour lui avoir permis de parcourir et de présenter cet ouvrage auquel la commémoration prochaine des deux frères Mounet dans leur ville natale donne un regain d'actualité.

Paul Mounet, rappelle M. Jouanel, était né à Bergerac, rue Bellegarde, le 5 octobre 1847, fils plus jeune du second mariage de Jean Mounet avec Françoise-Félicie Orthion. Contraire-

ment à ce qui a été dit à la séance de la Société du 3 avril 1952, le père de Sully et de Jean-Paul Mounet n'exerçait pas la profession de pharmacien. Son acte de second mariage, du 27 mars 1838, le qualifie de propriétaire, sans profession. Son acte de décès du 20 septembre 1851, les actes de naissance de tous ses enfants, le qualifient aussi de propriétaire et il est probable qu'il s'occupait simplement de diriger la culture de son vignoble de Garrigue. Quant au pharmacien, c'était Emile Mounet, le fils aîné du premier lit avec Jeanne Boyer. Né en 1819, il se trouvait avoir 29 ans de plus que Jean-Paul. On s'explique ainsi très bien la confusion qui a pu se produire : il eût été parfaitement possible qu'il fût le père de Paul; mais l'état-civil, qui ne trompe pas, établit en toute certitude qu'il était le frère consanguin de Sully et de Jean-Paul. Il faut ajouter, pour les générations futures, ce détail qui manque à Tartarin de Tarascon, que ce pharmacien avait un employé, un élève, tout petit homme au crâne chauve coiffé d'une calotte noire, qui répondait au nom illustre de Platon. Très populaire auprès de la clientèle, le père Platon avait la confiance des mères de famille auxquelles il distribuait avec des conseils judicieux, les tisanes ou les sirops à prendre pour combattre la toux ou les vers des enfants.

Sincère reflet de la longue amitié qui unit Paul Mounet à René Berton, auteur dramatique et directeur du théâtre d'Orange, cette biographie est toute de verve et de charme; les passages qu'en a choisis et que nous détaille M. André Jouanel, prouvent que c'est là un fort beau livre qu'il serait honorable d'éditer.

M^{me} FELLONNEAU, en déclamant avec art l'Ode que René Berton dit sur la tombe de Paul Mounet, termina sur une belle note d'émotion poétique, cette séance de plus de deux heures si bien ordonnée, si pleine, et si attrayante dont tout l'honneur revient au vice-président Jouanel et à la phalange d'érudits qui l'entoure.

Admissions. — M^{me} Jacques de SAINT-OURS; présentée par MM. de Saint-Ours et Pierret;

M^{me} G. MAZY, et M^{me} Marie-Gabrielle MAZY avenue Bertrand-de-Born, 1, Périgueux; présentées par le D^r Guy Clément et M^{me} Fellonneau;

M. Georges LABARTHE, industriel, conseiller général et municipal de Terrasson; présenté par MM. Grelier et André Delmas.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE,

Le Président,
D^r LAFON,

A l'issue de la séance les membres de la Société, Périgourdins et Bergeracois, toujours guidés par l'alerte vice-président de l'arrondissement, s'en furent visiter la cave coopérative de Monbazillac dont on apprécia l'installation parfaite et plus encore, l'excellent vin du cru qu'ils étaient invités à déguster par une aimable attention de la Direction.

Il suffit au car de quelques minutes pour grimper la côte de Malfourat; du moulin, heureusement consolidé, comme, bientôt après, du château de Monbazillac qui reste un des édifices du XVI^e siècle les plus importants de notre province, chacun se plut à admirer en même temps le superbe vignoble qui s'étendait à ses pieds, la verte plaine de la Dordogne et les coteaux boisés qui placent dans le plus opulent des cadres la ville de Bergerac et la flèche de Notre-Dame.

Séance du jeudi 4 juin 1953

Présidence de M. le D^r LAFON, président

Présents : M^{mes} Berton, Busselet, Dupuy, Médus, Montagne, Pivaudran, Ponceau, Tourraton, Villepontoux; M^{les} Barnier et Marquoyssat; MM. Ardillier, Bardy, Becquart, Borias, Cornille, Dandurand, M. Donzeau, Duché, Granger, Lavergne, Lescure, le D^r Maleville, Orly, Peyrille, Pivaudran, Ponceau, Quinquette, Tourraton, Secondat Secret et Villepontoux.

Remerciements. — M. P. ROULLIN.

Entrées d'ouvrages. — *Actes du 77^e Congrès des Sociétés savantes. Grenoble 1952.* (Comité des travaux historiques. Section d'histoire moderne et contemporaine.) Paris, impr. Nationale, 1952; in-8, 603 p.; — envoi du Ministère de l'Education nationale;

CONTASSOT (E.), Glanes d'histoire locale, surtout religieuse, aux Archives départementales (Série B. et E. suppl.). Périgueux, grand Séminaire, 1953; 8 p.; — hommage de l'auteur;

Fénelon (Paul), Secret (Jean), Got (Armand), Crozet (René), *Visages de la Guyenne.* (Collection « Provinciales ».) Paris, éd. des Horizons de France (1953); in-8, 213 p. ill., 13 pl. en noir et en couleurs, carte; — don de MM. FÉNELON et SECRET.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — L'assassinat à Issoudun, le 13 août 1756, du vicomte de Chapt de Rastignac, officier d'Aubigné-

Dragons, fait l'objet d'une note dans *Chercheurs et curieux*, de juin 1953.

Dans le volume du *Congrès de Grenoble* précité, M. le Président signale l'étude de M. E. Appolis sur « Une petite secte d'aujourd'hui : l'Eglise catholique, apostolique et gallicane ».

M^{lle} MARQUEYSSAT a noté, au tome I^{er}, de l'ouvrage de Gabriel Hanotaux, *Mon temps*, publié chez Plon, quelques pages sur Léon Bloy.

Eglise de Coutures. — M. le Curé de cette paroisse fait part à M. le Président de l'état lamentable de son église.

L'assemblée décide d'appuyer les démarches entreprises par M. le Curé auprès du Service des Monuments historiques.

Communications. — M. le Secrétaire général donne connaissance de divers documents militaires qui lui ont été très obligeamment remis par M. DUCHÉ. Il relève en particulier les beaux états de services du colonel Sudrie, qui naquit à Périgueux le 17 mars 1832, s'engagea le 10 juin 1854 au 19^e bataillon de chasseurs à pied et prit part aux campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine et de Cochinchine (1854-1861).

Parti comme sergent en congé définitif le 10 juin 1861, il reprit du service au Mexique le 10 octobre 1862 en qualité de commandant en second de la Garde urbaine de Vera-Cruz; du 1^{er} mars 1863 jusqu'à la fin de l'occupation, il conquit dans la contre-guérilla française les grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Il se battit avec ardeur et devint lieutenant-colonel au service de l'empereur Maximilien.

Il retourna en France et devint percepteur à Hérisson (Allier). C'est là que la guerre franco-allemande vint le tirer de sa retraite pour le mettre à la tête de la 2^e légion des mobilisés de l'Yonne le 30 novembre 1870. Il termina la campagne comme commandant supérieur de l'aile gauche de l'Armée de la Nièvre le 24 février 1871.

On retrouve Sudrie à Thiviers, il y exerçait en 1883 les fonctions de secrétaire de mairie.

Une autre pièce recueillie par M. Duché est l'adresse enthousiaste d'un habitant de Périgueux au Maréchal-Président de Mac-Mahon (10 septembre 1877).

Il assure le Chef de l'Etat que les habitants de l'antique Vésone, bien que dénués de moyens, le recevront dignement; heureux qu'ils sont de la présence aux côtés du Président, de leur compatriote Bardy de Fourtou.

M^{me} BERTON a confié une seconde copie de l'ouvrage inédit de

son mari sur Paul Mounet à M. Corneille qui la communiquera à tel de nos membres qui s'y intéresserait.

M. Jean SECRET annonce qu'à l'exposition prochaine du Musée municipal de Limoges, toute une section sera consacrée aux Confréries de Pénitents, à leurs insignes et à leur mobilier.

Au Congrès de Saintes, auquel il a présenté une étude sur les « Influences saintongeaises dans les églises du Périgord », notre Vice-Président a retenu d'une conversation avec l'Archiviste en chef de la Charente-Maritime, M. Delafosse, que, de Montignac-sur-Vézère, on venait s'approvisionner en sel et en sucre à La Rochelle.

M. SECONDAT pense que ce courant commercial est étroitement lié à l'exportation vers le grand port de l'Ouest des produits des forges du Périgord noir.

M. Jean SECRET a vu au château de Cumond un portrait de Fénelon copié sur celui du château de Bourdeilles par le M^{re} de Cumond qui a dû également peindre celui du château de Chantérac. Suivant la classification donnée dans le *Bulletin* (1951, pp. 250 et sq.), cette réplique de Cumond devrait prendre l'indice [D¹]. Deux autres portraits conservés à Cumond semblent ceux du marquis de Fénelon, — Fanfan — et de son épouse. Notons encore que, dans la même demeure, se trouve le calque, avec indication des couleurs, de la fresque de l'église de Cumond, aujourd'hui totalement disparue. Le *Bulletin de la Société* s'était promis de la reproduire en 1879, mais on en est resté là. (Art. de l'abbé Cheyssac, 1880, pp. 113-120.)

Il existe à La Lande (c^{ne} de La Chapelle-Gonaguet), une taque de cheminée aux armes des Barataquy, comme le croit M. Jean Secret. Mais le blason est inversé et doit se lire : « de..., au dextrochère de..., tenant une épée haute, accolée à senestre, d'un croissant de..., et à dextre, d'un soleil de... ». La Lande a appartenu aux Martin de Jayac et aux Crémoux (*Châteaux et Manoirs*, p. 381).

Notre Vice-Président note qu'à l'église de Saint-Vincent-de-Connezac, la porte de la sacristie est faite d'un panneau de bois très épais, peint au XVII^e siècle et figurant un saint en extase ; peut-être un reste d'un ensemble disparu...

Des photographies, dont celle des restes de l'église de Gleizadals (c^{ne} de Nojals-et-Clottes), et celle d'un bas-relief trouvé dans les démolitions du couvent des Cordeliers de Montignac (écoles publiques), sont présentées par M. Secret qui fournit sur les dernières découvertes préhistoriques faites dans la vallée de la Vézère des détails plus précis que ceux qui ont paru

dans les journaux, mais il faudra encore quelque temps attendre des comptes-rendus complets.

M. PEYRILLE fait un rapport succinct sur les découvertes préhistoriques faites à Chamiers (ancien hippodrome) lors des terrassements exécutés pour l'édification de la cité S.N.C.F.

C'est dans la tranchée principale longue de 60 m., large de 7 m., et profonde de 4 m. que plusieurs niveaux d'époque Paléolithique ont été observés, chacun d'eux ayant livré des spécimens d'outillage lithique s'étalant du chelléen (?) au moustérien.

Conformément à la législation en vigueur, les objets trouvés — il en est quelques-uns de fort beaux — ont été remis à M. Séverin Blanc, directeur de la 7^e Circonscription préhistorique, qui s'est réservé de faire à ce sujet une communication au prochain Congrès préhistorique de Strasbourg.

Notre collègue trace au tableau un schéma de la coupe géologique de Chamiers, il fournit des indications sur le processus de remblayage de la vallée de l'Isle, au cours duquel le niveau paléolithique ancien s'est trouvé recouvert de terres provenant du plateau de Coulounieix. Chamiers se trouve en effet sur un fond de cuvette à rebords rocheux et a servi de réceptacle aux masses charriées par l'érosion fluviale.

Excursion de printemps. — M. le Président indique que la date du dimanche 7 juin a été maintenue pour l'excursion que notre Société fera à Angoulême et aux environs, en liaison avec la Société archéologique de la Charente. Il demande aux retardataires de s'inscrire sans délai pour faciliter la tâche des organisateurs.

Admissions. — M^{me} BERTIN, institutrice, Gageac-et-Rouillac; présentée par M^{me} la C^{esse} de La Verrie de Vivans et M. A. Jouanel ;

Le D^r B. DE CAZES, médecin radiologue, Sarlat; présenté par MM. B. Mortureux et J. Roque ;

M. Félix CONTASSOT, chanoine honoraire, supérieur du Grand Séminaire, avenue de Paris, Périgueux; présenté par MM. J. Secret et G. Lavergne ;

M^{lle} Jacqueline DESBOUIS, secrétaire administratif à l'Office des Céréales; présentée par M. et M^{me} Fellonneau ;

M^{me} Germaine MAYKLAU, rue Neuve-d'Argeon, 103, Bergerac; présentée par MM. Robert Coq et Jouanel ;

L'abbé Gérard DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE, vicaire de Notre-Dame, Bergerac; présenté par M. l'abbé Pommarède et M^{me} Viala-Sacreste ;

M. Jean MORIZE, ministre plénipotentiaire, le Fanga, c^{te} de Port-Sainte-Foy; présenté par MM. André Jouanel et Robert Coq ;

M. Jean VAROQUEAU, sculpteur céramiste, la Ribeyrie, c^{te} de Lembras; présenté par MM. André et Yves Jouanel.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

LES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE D'ANLHIAC

(Suite et fin)

Les noms marqués de l'astérisque dans le relevé qui suit ne figurent pas dans le Dictionnaire Topographique de la Dordogne; ceux qui sont entre parenthèses ne figurent pas dans le plan parcellaire. Quand celui-ci donne concurremment plusieurs formes, nous les reproduisons à la suite. Pour un certain nombre de noms enfin, nous notons par un nombre entre crochets combien de fois ils se trouvent mentionnés sur le plan parcellaire, mais il va de soi que ces mentions peuvent être consécutives et concerner tout un groupe de parcelles. Les noms de lieux habités sont en capitales.

Nous rappelons au lecteur que dans les références nous abrégeons en Gourgues le *Dictionnaire topographique de la Dordogne* (Paris, 1873 in-4), en Daniel le *Dictionnaire français-périgourdin* (Périgueux, 1914 in-8), en Guillaumie la *Contribution à l'étude du Glossaire périgourdin* (Paris, 1927 in-8);

afr. = ancien français;

prov. = provençal;

lim. = limousin.

ANLHIAT. auj. ANLHIAC (village) < *Auliacum*, domaine d'*Aulus*.

Trois formes successives du nom : ULHAC, AILHAT, ANLHIAC ;

1^o ULHAC : deux documents originaux : un état des feux

de la Sénéchaussée de Périgord pour 1365-66 (1) (*parrochia de Ullhaco, pro xxv locis*) et les comptes du prévôt d'Excideuil pour 1377-79 (2) (plusieurs mentions d'*Ullhac*); plus trois copies du xvi^e s. de documents du xiv^e (3) et deux copies du xviii^e s. de documents de 1435 et de 1513 (4);

2° AILHAT : quatre documents originaux qui vont de 1540 à 1581 (5), sans parler d'actes de la fin du xvi^e et du début du xvii^e (où apparaît aussi la forme *Anlhac*) ;

3° ANLHIAT sous diverses graphies (*Enlhac* déjà en 1581, ailleurs *Anlhac* et même une fois *Angliac*) apparaît à la fin du xvi^e s. pour se généraliser au xvii^e et exclure enfin la forme précédente.

La forme *Ullhac* s'explique par une diphtongue ascendante, c'est-à-dire au accentué sur *u* (qui est un *ou* en fait); ce traitement de *au* est normal en italien (*audire* > *udire*), il se retrouve dans le domaine N. de la langue d'oc (6).

Ailhac s'explique au contraire par un diphtongue descendante, c'est-à-dire au accentué sur *a* (cf. en provençal des

(1) B.N., Périgord, vol. 88, f. 83; cité par Gourgues. — Je dois ce relevé des formes d'Anlhac à M. J.-P. Laurent.

(2) Arch. Basses-Pyr., B. 1763.

(3) Pancarte du diocèse de Périgueux antérieure à 1317 (B.N., Périgord, vol. 27, f. 9) — Pouillé postérieur à 1317 (Ibid., f. 22) — Comptes du receveur des décimes pour 1383 (B.N., Périgord, vol. 31, f. 202 ss.).

(4) B.N., Collection Chérin, vol. 128.

(5) Etat de rentes de la famille Pasquet (Arch. Basses-Pyr., E 725). Etat des châtell. périg. vers 1541 (Arch. Basses-Pyr., B. 1787, f. 2), cité par Gourgues -- Comptes du domaine de Pér. et Lim. pour le roi de Navarre 1572-78 (B.N., fr. 5.196, f. 60) — Procès-verbal de réformation du même domaine, 20 juin 1581 (B.N., fr. 18958, f. 936 v°) qui écrit une fois *Enlhac*, mais reproduit un compte de 1515-16 avec la forme *Aillac* (f. 895) et la donne encore f. 936 v°.

(6) M. DAUZAT (*Les noms de lieux*, p. 80), note le patois *Uzon* correspondant au français Auzon (Hte-Loire); il ne semble pas qu'il y ait d'autre exemple de ce traitement en Dordogne, ni en Haute-Vienne.

formes comme anta < haunita, ara < ha (c) hora) (1). — Quant à la graphie *lh*, elle correspond à un *l* mouillé, et l'*i* qu'on lui adjoint fait double emploi; le *c* ou le *t* final s'est effacé en patois.

La forme relativement moderne *Anlhac* (2) peut s'expliquer par une graphie où le *n* noterait simplement la mouillure de *l*.

Anlhiat (prés d') [8] : seules pièces à porter ce nom dans la commune malgré leur éloignement d'*Anlhac*, faisaient peut-être partie du domaine primitif.

* *L'Anliade*,auj. les *Anliades* (1769 : l'*Anglade*) (< *angulalalam*) : taillis délimités par l'angle de deux chemins. Le nom de la commune a dû influencer l'évolution de ce mot.

L'aygue (prés, bos de) = la rivière (l'Auvézère en l'espèce)

* *la Baisse* [1] = la dépression, mot toujours usité en ce sens

* *le Baladié* [4] = le bois balayé (où le propriétaire permet de balayer les feuilles pour faire de la litière); cf. les bois des *Baladières* dans la comm. de Tourtoirac.

Barailler (à, chez) : nom d'homme. — *Gourgues* : nom de ruisseau.

Barancou (à) : nom d'homme (sobriquet = gros bâton).

le Barradis, *le Baradis* [multiples] = la terre fermée.

la Barrière : paraît traduire le patois *briasse* (cf. ce mot).

* *la Bauboulette* (à) : nom de femme (sobriquet = la bègue, — disparu du patois, mais cf. prov. *haube*).

* *Bayly* [1] : terre d'un nommé Bayle, — ou simplement nom d'homme (attesté). — *Gourgues* : la *Baylie*, la *Beylie*, anc^t *Baylhuy*.

(1) Cf. SCHULTZ-GORA, *Altprovenzalisches Elementarbuch*, p. 25, paragr. 35. — Il y a 7 *Aillaz*, 1 *Ailhac* en Dordogne (*Gourgues*), il y en a dans d'autres départements; P. SKOK, *Die mit den Suffixen -acum u.s.w. gebildeten sudfr. Ortsnamen* (Halle, 1906), p. 51-2, les tire d'*Allius-Alliacum*.

(2) *Anlhac* avec sa nasale initiale paraît le seul de son espèce dans les noms dérivés d'*Auliacum*; SKOK (p. 59) le lit mal : *Aulhac*. De fait il existe un bon nombre d'*Aulhac* (Cantal et P.-de-D.) < *Auliacum* (A. DAUZAT, *La toponymie française*, Noms de domaine gallo-romains, n° 98). *Ouilly* (Rhône) en dérive aussi,

BEAUSEJOUR, hameau, de nom évidemment moderne.

* *Bellongne* [2].

* *la Belotte* (à) : nom de femme.

* *Benechey* (à) : nom d'homme (sobriquet = le benêt, ou prénom — *Benedictum*). — Gourgues : multiples la Bénéchie, las Beneychias.

* LA BERNARELLE (à) (*aux Bernarelles*, sur l'atlas) : nom de femme sans doute, la femme de Bernar (maison isolée auj. détruite)

Berny (à) : nom d'homme < Bernar — Gourgues : plusieurs les Bernis ou diminutifs (cf le prénom féminin Bernille).

* *Bervalle* (chez) : nom d'homme.

LA BESSONIE (1484 : la Besoune; 1668-71 : la Bessounie, la Bessouynie, la Bissougnie) : village (< Bessou = Besson, nom d'h.).

* *le Blavy* : nom d'h. (sobriquet = le blême).

* *Bomateau* [4] : nom d'h

Bord : cf. Puy de Bord.

LA BORGNE (1612 : *la Borgnie*, *la Bornye*; 1668-74 : *la Borgne*, *la Borgnie*) : village; « born » est connu au sens de *souree* (cf. A. DAUZAT, *le Français moderne*, janv. 1943), le sens le plus ancien serait *creux*. Toutefois le sens de *taillis de chênes* paraît bien attesté en patois pour *borgno* (Guillaumie, Daniel).

le bos : dans le patois actuel, on dit *lou bouci* ; *bos* ne subsiste que dans « *bos chatain* », bois châtaignier.

Bos carat = bois carré.

Bos couriou [4].

Bos reddon = bois rond.

Bos Vigier (voir Vigier).

* *le Bosquet* (1612, le Bousquet).

* *Bourgeas* (bois de) (1769 : *Bourzac*) : Bourzac, nom de famille excideuillaise.

* BOURMERIE (à) (xvii^e s. : *Bourmarie*), écart, cf le suivant.

* LE BOURMIER (1668-74 : les Boulmiers, habités alors par une famille de ce nom) : village.

le Bournat [4] = la ruche. — Gourgues : un Bournac.

* *la Boursalla, la Boursale* (lire : *las Boursalas*) [6] : taillis de châtaigniers; faut-il penser à une mauvaise prononciation de *bouchelas*, ou encore ?

la bouyge (nom commun) = le défrichement (Daniel : pâtis) : lat. *boica, boyga* > anc. prov. *boziga, boiga*. *boya* = terre en friche > terre défrichée (d'après Ant. Thomas).

LA BOUYGE, *la Bouyze, la Bouygea* (auj. LAS BOUEIJAS) (1614 : *las Boygeas*; village (cf. le précédent). — Gourgues : *Boïge*, au sing. et au plur.

le bougie : cf. les précédents.

* *le Bouyjon, le Bouyzou* : diminutif du précédent.

le Bouyssou = le buisson.

* (le Bouzeytz. 1614: tènement de *Bouzeis*, 1691) < *bouse*, *house* (?).

(au Boyssonnet, 1612)

* *Braguet* (terre de) : nom d'h.

* *le Brevier* [1] : nom d'h. (sobriquet : le courtaud).

Breyssone (à), *la Breyssonie* [6] : erreurs du plan, semble-t-il, pour *la Bessonie*

la Briasse = la barrière à claire-voie.

* *Bridou* (terre, bois de) : nom d'h. (peut-être sobriquet de bourrelier).

(le broil, 1769) : Gourgues : mult. Breuil.

las Bouchelas [2] = les broussailles ? Selon J. Jud (*Romania* LII (1926), 337 ss.), *broucella* (< gaul. *broucu*) est la forme ancienne du nom de la bruyère.

*le Brugeau, le Brugier, le * Brugiéreau* : formes diverses de même sens = pièce en bruyères.

le Brujalou : diminutif de Brugeau ou Brujau. — Gourgues : Brugalou.

les Bruladis [4] = la terre qui a brûlé (ou qu'on a brûlée)

* *Brulelane* (à) [8] : ne désigne pas la lande : *londo*.

Buisson rond.

le Caillaud, le Caillou : forme commune en Périgord, même là où la consonne se palatalise devant *a*, c'est-à-dire où *ca* > *cha*.

* (le Canardye, 1642).

la Cape de la fon [1] : mot douteux.

- * (le cardeur, bois du, 1679) : nom de profession.
- * Cartelle (à) [1].
- * au Causau = le petit causse; pour la consonne initiale, cf. le Caillaud Cf. par ailleurs *Le Cause*, forme plus ancienne dans la commune. — Rappelons, pour la syllabe finale, l'hésitation entre *au* et *ou*.
- * la Cause (claud de) [4], nom de femme ?
- au Cayrefour (1616 : Queyrefourche) = le carrefour (< *quadrifurcum*).
- la Chabana = la cabane (en pierres). On notera ici que l'ancienne mi-occlusive affaiblie en *ch* est aujourd'hui plus près de la dentale *s* que de la palatale.
- le Chadeau [16] : désigne une bonne terre (< *capitale*).
- * la Chadillère [1].
- LE CHALARD (1668 : le Chaslard), village, ancien fief (< *castellare*) = fr. châtelet.
- * la Chalette [1] : nom de femme ?
- au Chambeau [1] = la chenevière; cf. le lim. *chambier*, cultivateur ou préparateur de chanvre. — Gourgues : plusieurs Chambeaux. — dom Duclou, Dictionnaire de la langue limousine (1779), ms. 136 de la Bibliothèque de Limoges.
- au Chanebaie [3] = la chenevière, mot patois estropié; la f. anc. est * *chanebal*, la f. mod. *chonebau* ou *sonebau*, < *cannabis* + *ellum*.
- au Champ.
- * Chapeau (bois) : nom d'h. (sobriquet : maison dite de Chapeau blanc au village de Narsiac : 1612)
- * Chapitelle (à) [2] ? ces parcelles ne se trouvent pas sur un sommet.
- * Char (à) [1].
- au Charau : mot féminin : il faut donc corriger : *aux Charraux*; au sens actuel = passage pour charrette dans une haie, — ou plutôt, au sens ancien = chemins de charrette, et donc croisée de chemins — Gourgues : les Charaux, les Charreaux.
- * au Charrey [2] : fr. charroi
- la Chataigneraie.
- le Chatenet (1484 : le Chastenet), village = la Châtaigneraie.

au Chatenier, au Chataigner.

Chats (aux trois) : Chat, nom d'une famille excideuillaise.

* *au Chauladis* [6] = la terre chaulée.

la Chauma, la Chaume (las Chaumas) [23] = le chaume. --

Gourgues : un les Chaumes

la Chaumille [1] : diminutif du précédent.

LES CHAUSES (par erreur; 1668 et auj. **LE CHAUSE, LE CHAUZE**), hameau; mot de même origine que *cause* < *calcinum*, mais plus conforme aux lois phonétiques du N. de la Dordogne. Dans le canton de Saint-Pierre-de-Chignac le *cause* se dit *lou cause*, mais l'habitant du *cause* *lou chausegné* (Guillaumie p. 91) — Gourgues : multiples *Chause* et *Cause*.

*la Chaussade, * la Chassade* = la chaussée (d'un ancien moulin).

le chemin (sur, au fond du grand).

gros Chêne (terre du).

* *la Chenevière* [2].

* *le Cheval* (terre du).

* *au Cheysseyroc* [4] : *Chesseiro* est un nom de famille languedocien (Trésor du Félibrige)

le claud, nom commun = champ clos.

* *au Clausau, le Clausaud, au Clausou* [mult.] : diminutif du précédent.

au Cluzeau [mult.] = excavation et, au besoin, cachette.

la Combe.

* *le Combeau, la Combette* : diminutifs du précédent.

* *Combemoreau* (vigne de) : nom d'h. (qui provient d'un lieu dit de la commune de Génis).

Comberoume, Comberoune : soit *Combe* suivi d'un nom de propriétaire (ou d'un adjectif) soit variété de châtaigne (cf. Daniel : *Comberou*, var. de châtaignier, *comberoune*, var. de châtaigne). — Gourgues : la Comberounie, la Comberougne.

* *au Commandeur* : anc. terre du Temple.

au Communal.

* *Conté* (terre du) : pas de comté à envisager, mais notation d'un *e* bref patois : sobriquet de Comte attesté (1769).

la Conterie : cf. sans doute le précédent.

la Cota, la Cauta [9] : la plupart des parcelles sont à flanc de coteau, deux sur une légère pente. — Gourgues : plusieurs *La Cotte*.

* *le Cordon*.

* *la Coudenne* = endroit couvert d'herbe. — La confusion avec *coudeno* (= couenne < *cutinna*) peut dissimuler l'origine du mot que nous rattacherions au verbe patois *couda* = brouter.

le Couderc, le Coderc [5] = pâtis pour oies ou porcs. — Le sens de pacage communal, attesté ailleurs (Guillau- mie, p. 127), a conduit J. JUN (*Mots d'origine gau- loise, Romania*, LII (1926), 331-2) à proposer Tély- mologie *co-ter* + *icum*, acceptée par VON WARTBURG, *Französisches etymol. Wörterbuch*, tandis que L. SPITZER [cité *Romania* LIV (1928), 582] propose *con- dirigere* — Il nous paraît difficile ici encore de ne pas penser, comme pour le précédent, à *couda*

la Couderche [10] : féminin du précédent.

* (*le Couderchou*, 1612) : diminutif de *couderc*.

* (*le Coudiéras*, maynement et tènement, 1614 — *Codiéras*, autrement *chas Couderq*, 1626).

(*le Coulonbyer*, 1642).

* *la Coupe, la Cope di Picou* : sens moderne.

* *au Couteau* [2] (1612 : aux Coustaux) : nom de famille sans doute.

le Cro, le Croc = le trou (effondrement en terrain calcaire).

la Croix, la C. de bois, la C. Notre-Dame, la Cros

les Crozes (bois des) = les trous. — Gourgues : mult. men- tions.

CUBAS (prairie de) : bourg d'une commune voisine (nom féminin pluriel d'après les formes latines ancien- nes).

le Cymetière : jardin dans le village de Vialegondou (cf. ce nom) ; comme il n'y a jamais eu là d'église, ni de chapelle, il pourrait s'agir d'un cimetière très ancien (des Goths).

(*las Damas, chemin de*, 1679), peut-être des dames de Fon-

tevrault, puisque le prieuré de Cubas a des terres sur la paroisse.

* *Darné, Darnet* (à) : nom d'h.

* *Dendé* (à) : nom d'h.

* *Dérulaud* (pré) : nom d'h.

au dévalant du moulin.

* *Deraud* (pré) : nom d'h.

* *le Donzau* [2] (id 1612) = la terre du seigneur (< *dominicale* ; cf. *donsel* en anc. prov. et *donzelle*)

le Duc (au pré du) : pas de duc à envisager, sobriquet.

* *aux Echos* : dénomination française curieuse, terme patois inconnu.

l'Ecurie (sous), *l'Eycure* (tra) = l'écurie ou l'étable (patois *ecurio*) Un « village » de l'Eycure mentionné en 1614 sur la paroisse, semble-t-il.

les Empaux = les arbres greffés (patois *empeu*, greffon ; anc fr *empeau*, ente) — Gourgues : mult. *Empeaux*.

l'erne (du ruisseau) = la friche < *eremum*. — Gourgues : mult. mentions d'*ern*

l'Etang (retenue d'un moulin).

* *l'Eyssalie* (plutôt que *Leyssalie*) < *eissalé*, petit saule (Daniel). — Gourgues : Eyssal, les Eyssals.

* *l'Eytra* [I] < *exterus* : en l'espèce, parcelle attenante à une maison ; cf. Gourgues : las estras, les estres.

la Fassa (à) (1612, la Fosse) = la fosse.

* *Fatqueyra, Fatgueyra* (à) [18] : nom d'h. (peut-être erreur pour *Falgueyrat*).

le faure (claud du) : nom de profession, le maréchal (< *fabrum*)

FAYOLLE, village d'une commune voisine (St-Médard-d'Excideuil), dérivé de *fagus*.

* *Filles* (bois des).

la Fon (pré de) = la source.

* *Foncousy* (u) (1614 : la Fon Cousy) : nom d'h., propriétaire de la source.

* *Fongrivas* (à) = la font des grives (pas de source, mais un fond de vallon).

la Fon Saint Yriex : terre qui dépend du hameau de ce

nom dans la commune de Génis, autrefois du diocèse de Limoges : le saint est limousin. La ville de St-Yrieix est à 25 km. de là.

la Fontaine, la Fontanelle.

(*la Fontfrège*, 1614) = la source froide.

la Forge.

* *au Feuchary* [1] : nom d'homme ? — Cf. le nom languedocien Foussarigue, signalé par M. Dauzat.

* (*les Fouchayres*, 1612) : représente sans doute le patois *fauchaire* = faucheur ; le prov. *fouchaire* (< fodicator) = celui qui « fouit », qui pioche, est en Périgord *lou foniare*.

la Fouillade = le taillis (fr. feuillée).

le Four (sous).

* (*las Fouressas*, tènement, 1691).

* *Frésida, Frisada* = la terre « frisée », qui foisonne après la pluie.

* (*le Freyssinet*, tènement, 1494) = la frênaie < *fraxinetum*.

Gaillard (taillis de) : nom d'homme.

* *Garasse* (terre de) : nom d'homme.

la Garde (à) : sans doute lieu où l'on garde. — Gourgues : mult. mentions.

la Garenne (à).

la Gauilla (à) = terrain bourbeux.

au Gaulié : cf. le précédent.

LE GAUMARD (1668-74 : les Goumards, habités par une famille de ce nom), village.

* *la Gaumette* : nom de femme ? — Gourgues : plusieurs Gaume

* *la Gaza* : (pré bordant l'Auvézère, proche d'un ancien pont) = le gué, dérivé de *vadum*

LE GOLEIX (1668 : les Gaulés, les Golés, les Goslés ; 1769 : les Goleyx), village, dénommé d'un nom d'une famille. — Gourgues : un Gaulet, un Gouleix.

Gourdon (roc de) : nom d'h. — Gourgues : plusieurs Gourdonie.

* *la Gourgne* (pré de) : nom de femme ?

(la *Couteyrie*, 1612). — Gourgues : la *Goteyria* (1342). la *Gouteyria* (1471) (sur S^t-Jean-d'Estissac) : nom formé sur *Gautier* ou *Gontier* ?

* *Goutouta* (à), *Goutouty* (à) : petite source (< *goutto*).
la *Grange* (tra).

la *Gratade* (anc. châtaigneraies) [14] : sorte d'herbe ? terre où l'on ne peut faire qu'un labour léger ?

* le *Gravaud*, la *Grave*, le *Gracier*.

GUIMALET (1614 : Guymallest) : moulin. — Cf. l'afr. *guimau* ; pré *guimau* = qu'on fauche deux fois.

* GUIRIGUY (chez) : écart. — Nom d'homme.

* l'*Homme mort*, peut-être l'orme mort (même analogie en patois qu'en fr. : *oumé*, *ourmé*).

Ulle (sur l'Auvézère).

* *Jacques* (pré de) : nom d'homme.

* les *Jalageas* = les ajoncs.

(le *Jalagier*, tertre : 1769) : cf. le précédent. — Gourgues : le *Jalager*.

au *Jard* : désigne une herbe dure (id. en afr.).

(les *Jarigéas*, 1612) < *jarry*.

la *Jarissade* = taillis de chênes.

aux *Jarissoux*, aux *Jaurissoux* : les petits chênes.

la *Jarte* (< *jard* ?).

* *Jaudy* (à) : nom d'h.

(les *Jaulas*, le *Jaulat*, 1769) = rangée de vigne sur échalas (trésor du Félibrige : Périg.).

LA JAURIE, LA JORIE. LA JORIO (1435 : la *Joharia* ; 1494 : la *Joarie*) : maison noble de la commune de Saint-Médard-d'Excideuil.

* *Jean lou fat* : sobriquet, J. le fon.

* *Jentissou* (à) : nom d'h. (diminutif de Jean).

* les *Joilles*, les *Jouailles* = rangs de vigne séparés par des cultures (cf. afr. *jouelle* = traverse pour assurer les piquets).

* *Juge* (bois du).

* le *Labour*.

Lacaud (à) : cf. la forme *Caillaud*.

Lage (terre de) : nom d'h. (< nom de lieu étranger à la commune).

Lalé (à), l'Allée [1]. — Gourgues : un Lalet.

* *Lambert* (claud de). nom d'h.

la Lambert : nom de f. (la f. de Lambert)

la Lande (petite, grande).

* *Landrau, Landreau* (pré de) : nom d'h.

Lannier (à) [1] : nom d'h.

* *Lauregie* (à) (1710 : tènement de Lauregie, Louregie) ; faut-il couper : l'auregie ?

la Lavatre, terre de, 1614). — Gourgues : La Lavastre (comm. de Sarrazac).

Leyssalie : cf. l'eyssalie.

* *(la Lèze)* (nom omis par le plan) < *lata*

la Lignère (à) [2] = terre à lin.

la Linde [8] : (parcelles qui bordent un chemin) < *limitem* ?

* *(la Litre, tertre et terre, 1769).*

la Louvalière (à) : où les louves mettent bas (on attendrait Loubatière : cf. *Chanabal* ; la forme est francisée ici).

Machervy par erreur (1614 et auj. * MACHAYREY. — Gourgues : par erreur Marcheireix) : peut-être le mot *mas* suivi d'un nom de propriétaire ?

* *lou Magné (tra)* (terres au delà de Vialegondou) = au delà du domaine (ou du village). — Gourgues : mult. le Mayne.

le Maie (bois du) [1] : cacographie probable pour bois du Mai, où l'on coupe le mai.

AUX MAILLOTS (auj. LE MAILLOT) : village dénommé du nom d'une famille : cf. le Bourmier ; plutôt que *maio* = maison, qui ne paraît pas attesté dans ce coin du Périgord

* *Maison neuve*.

* *Maison rouge* : terre proche de la vieille route de Limoges à Cahors, au bout du village de La Borgne, peut-être relais ancien.

* *le Maître* (bois du).

* *la Malla, la Maule* [4].

* *le Marchand* (au).

au *Marchet* (1769 : le Marcheis, le Marchayx, les Marchais ;
auj. les Merchails) : plateau très sec : ce qui fait
écarter le sens de marais. Peut-être est-ce un nom de
famille.

* *la Mario* (à) : nom de f.

au *Maronnier*.

Marquis (bois du) : il peut s'agir du marquis d'Excideuil
(après 1624), ou d'un sobriquet paysan.

Marty (pré de) : nom d'h.

* *la Marzelle, la Margelle*.

* *Massenna* (bois de) : nom d'h.

* *Maurillière* (pré de) : nom d'h. (< nom de lieu).

la Mayzou (tra).

* *la Mazarde* : nom de f. : la f. de Mazard, nom attesté au
xviii^e s. dans la commune.

* *Ménétrié* (à), (1769 : le bois du Meneytrier) : nom de pro-
fession.

au *Merdefer* [2] : cf. *Romania* XXXIV (1905), 195-6 : ici pas
de scories de fer, mais une terre rouge d'oxyde de
fer (genre masculin assuré ici).

* *Merzaud* (à) : nom d'h.

Meneythau, Meynillou : le petit Mésnil. — Gourgues : deux
Meyniaux.

MEYRIGNAC, MERIGNAC (1668 : Meirignat, Meyrignat).
village. < *Matrinicum* : cf. Skok, p. 188, n° 348.

* *Min* (bois de) : nom d'h.

* *la Moisière* (à) [1] = la terre humide (cf. afr. *moise*).

Mondeau (à) : nom d'h. — Gourgues : un Mondau, mult.
Mondoux.

* (*Mondilout* : la prade de, 1769), nom d'h., sobriquet (ou
diminutif de Raymond).

* au *Montadau* [2] = la côte.

* *Montanaud* (à) [1] : nom d'h. ?

à *Montillou* [1] : diminutif de Monteil.

* *Monvallier* (1642 : Monvalhier [2] : nom d'h. (< nom de
lieu).

la Mothe (il faut : les Mottes), écart, auj. *las Moutas* =
lieu fortifié.

le Moulin (sur).

* *Noillou* (terre de) : nom d'h.

NARSIAT (1378 : Narsiac), village. < *Nertiacum* : cf. Skok, p. 193, n° 567, qui cite encore Nersac, Nerciât, Narçay, Narçais, Narçay, Narcé.

* *la Paillade* = planche déterminée par un labour en longueur sur la surface d'un champ.

* à *Panouille* [22 + 15 parcelles] : évoque la culture du maïs (qui serait apparu dans la seconde moitié du xvii^e s.) et peut-être un sobriquet qui en serait résulté.

au *Parc* [1].

* *Pays blanc*, au pluriel auj. — Faut-il lire *Pey blanc* ? Il s'agit d'un flanc de colline calcaire.

le Penaud, le Pénaud, le Ponaud [3] = terre où vient le genêt (dom Duclou, Daniel).

* *le Pendant* = la pente.

* *Périssou* (terre de) : nom d'h., diminutif.

* (*la Pestreyne*, maison au bourg d'Anliac, 1643) < *pistrina*, où l'on pétrit la farine.

* *la Pétrenne, la Pétrerne* (ce dernier nom erroné), écart. *le Pey* (p. ex. *le pey de Martau*) : le puy.

ou Peyre : lire, au Peyré = terrain pierreux.

la Peyre [6] = la pierre : une seule parcelle en bordure de route permettrait de penser à une ancienne borne.

* (*la peyre trouquade*, 1769) = la pierre trouée.

la Peyrière = la carrière.

* *Peyternie*.

* *Philippau* (bois de) : nom d'h., pour Philippou.

Piasse : nom d'h. sans doute.

Picou (cope di) : nom d'h.

Pièce (grande).

Pierre longue.

Pinet (pré de), nom d'h.

* *la Pissenolle, la Pisserolle* [2 + 10 parcelles] : petite source.

la Planta (pour *las Plantas*), *la Plante* : plantation de vigne.

la Plantisse : cf. le précédent ; cf. afr. *plantis*.

le Pont (pré du).

* (*las Ponellas*, maison au bourg d'Anllhiac, 1643) : féminin fait sur *panel*, *ponel* = *panneau* ?

la Porte (pré devant).

la Fouge, la Peuze = la route

la Pouyade = la montée (podia > pouya (prøy) > poyada).

la Pradu, la Prade = le grand pré

la Pradelle : diminutif du précédent.

le Pradau, le Pradeau, le Pradisou, le Pratissou : diminutifs de *prat*.

LE PRAT (1378 : le mas del Prat), hameau = le pré.

* PRATALARD (dès 1643), écart, = le pré d'Alard.

* *le Praxai* : prononcé le Prajail (1484 le Predjay, 1642 : tènement de Prajay) = le pré de Jay

le Prêtre (terre du).

* *la Prime* : nom de femme ?

le Puy = la colline (pay et puy s'emploient tous deux).

PUY DE BORD, hameau, peut-être d'après le nom d'une famille Debord, nom attesté dans la commune.

LE PUY-DES-CHAUSES, écart : lire LE P. DU CHAUSE, hauteur qui domine le hameau de ce nom.

* *la Rafaila*. Peut-être est-ce un nom de famille (Rafailhac à Excideuil).

lou Rat (tra) [4], nom obscur. — Gourgues : mult. mentions.

au Rayse = au ravin ? (cf. afr. raisse = rigole, fossé).

le Régent (terre du) = le maître d'école.

* *Rende* (claud de) : peut-être terre frappée d'une rente.

* *la Renge* = la rangée (d'arbres)

* à *Reversadis* : terre de forte pente où le laboureur est tenu de verser la terre à contre-pente.

* REZONZAC : hameau de la comm. de Lanouaille. S'il ne s'agit pas d'un nom germanique accommodé d'un suffixe gallo-romain, on peut penser à un *Rotundiacum*. Seule forme en France, semble-t-il.

* (*las Rigaudas*) nom omis par le plan (< Rigaud ?).

* *la Rivailla* (à) = lit de ruisseau où l'eau ne court qu'en hiver (> *ripacula*).

- la Rivière* (à).
- * *Riopagne*.
- le Roc*.
- la Rocha, la Roche*.
- * *Rochefort* (pré) : nom d'h.
- la Rode* (bos de), (dès 1612) = la roue
- le Rossignol* : pourrait être un contre-sens sur *Rouchillou*.
- la(s) Rouchilla(s)* (*las Rouchilias*, 1614), *la(s) Rochella(s)* : dérivés de *rouchié*. — Gourgues : *Iter vocatum de la Rouchela*, 1446.
- à Rouchillou* : diminutif de *rouchié*
- * *la Roudade, la Rondade* = la flambée.
- * *le Roudié* (pré du), (le pré du Roudier, 1612) : nom de profession : fabricant de roues. charron.
- au Rouquet* : diminutif de *roc*.
- au Rousseau* : nom d'h.
- la Rua, la Rue* (à, sous) : au masculin, le *rua* désigne une bordure faite d'une forte haie en taillis des deux côtés d'un fossé (< *ruga*). Cf. notre introduction
- au Ruisseau*.
- Saint Pey* (lande de) : Saint-Pierre.
- Saint-Yrieix* : cf. la Fon.
- Saussa, sausson* (pré) : nom de propriétaire ? — le saule se dit *aubar* ou *assolé*.
- * *le Serijau* (1984, le *sirieygeol*) (< *cerasiolum*) = la cerisaie.
- la Serve* (pré de) = la mare.
- * *Siméon* (terre) : nom d'h.
- (*Siriey gros*, terre du, autrement de la Cote, 1614) = le gros cerisier.
- LE SOL (id. 1674), écart — Il faut peut-être renoncer à expliquer par « aire » (féminin *la solo* en patois), malgré les traductions latines de Gourgues : *solum* [1] et *solarium* [2] (pour ce mot, cf. le nom SOULIER).
- le Souilhés*, cacographie, mais LE SOULIER dès 1668, hameau. — Cf. Romania LXIII, 514 ss et LXVII.

- 364 ss. : *solarium* < *sola*, poutre, sole; le sens est donc plancher sur poutres, par opposition à la terre battue et par suite grenier.
- (le *Suc de Fontfrège*, 1614) = le sommet (cf. Fontfrège).
- * *Suchillou* (à) : diminutif de *Suchou* (tronc coupé pour servir de siège) ? Sobriquet ?
- la *Tabille*, rayé et remplacé par la *Pradèle*.
- Taillefer* (à) : nom d'h., sobriquet de maréchal sans doute.
- le *Taillis*.
- au *Tay* = au blaireau.
- le *Temple* : Il y avait un domaine du Temple dans la commune voisine de Cherveix (au Temple de l'Eau), dépendant de la Commanderie de Condat.
- * la *Térisse* (à) [3], nom de femme ? (parcelles en bruyère et taillis).
- le *Termè* (sous) = le coteau.
- la *Terra*, la *Terre* (p. ex. la *terro pounchudo*, la terre pointue).
- * la *Thuillère* : forme francisée d'après le patois *teuliéro* : cf. le suivant.
- la *Thuilerie* : fabrique de tuiles.
- * le *Tibet* (claud du) : nom d'h.
- * la *Tierre* (à). (la *Tieyre*, 1612; las *Tierras*, 1642) = rangée de ceps.
- las *Treillas* = les treilles.
- le *Tuquet* = le tertre.
- l'*Uclé* = la terre brûlée, — ce terme désigne de mauvaises terres (le patois *uclo*, brûler, dérive du latin *uro*).
- au *Valet*.
- Vareille* (houyge de) : nom d'h. (< nom de lieu).
- (las *Vaysses*, vigne, 1614) < *vassia*, noisetier ; mot celtique.
- * *Vennerie* (à) [1] : nom d'homme ?
- le *Verger* (sur) : traduit le patois *Varzié*.
- * la *Vergnasse* = l'aulnaie (*vergne* est celtique).
- * *Vialard* (pré de) (à *Vialard*, 1612) : nom d'h., et nom de lieu dans une commune voisine.
- VIALLEGONDOU (1484 : le mas de Viallegondou), village.
- Cf. l'introduction et le mot *Cymetière*. — Gour-

gues : un Vialegoudon, comm. d'Eyliaç.

* *aux Vieux* : terre appartenant à des vieux ?

Vigier (bos), (id 1612) : nom d'h.

le Vignaud = le vignoble.

la Vignasse, la Vignotte : diminutifs de *vigne*.

la Vigne (basse, blanche, grande, morte, vieille), (joux las vinhas, 1612).

village : au xvi^e s. comme auj., désigne aussi bien un hameau qu'un village, parfois même une maison isolée.

au Viradis = endroit où l'on tourne au bout du sillon (synonyme de *tauvero*).

* *Virelaie* (à).

le Virier (pré du).

G. RAYNAUD DE LAGE.

TROIS RÉTABLES FRANCISCAINS DU PÉRIGORD

Nous voudrions présenter ici trois autels à rétable qui ont quelque chance d'intéresser les Périgourdiens, puisqu'il s'agit d'œuvres d'art inconnues de chez eux.

EXCIDEUIL

Voici d'abord le rétable en bois doré des Cordeliers d'Excideuil, transféré au xix^e siècle dans le bas-côté sud de l'église paroissiale. L'aspect compliqué des pots-à-feu, des motifs en spirales, des ornements variés, choque au premier regard. Mais qui tarderait à goûter en contre-partie l'étonnante fraîcheur de cet ensemble scintillant et si bien conservé ? Et puis, dès qu'on approche, quelle finesse dans les statuettes ou les bas-reliefs ! Quelle sereine expression religieuse en tout ce travail !

Cependant, pour pénétrer plus avant, jusqu'à la raison profonde de l'œuvre, il faut une clef, qui est d'ordre théologique et spirituel. Nous avons ici un memento de l'idéal entier des frères mineurs Observants, dits « Cordeliers »,



RÉTABLE D'EXCIDEUIL — La Nativité

du xvn^e siècle français. Tout se passe comme si les frères avaient voulu alimenter leur oraison quotidienne et la prières de leurs dévots grâce à une imagerie appropriée : c'est ce qu'il nous faut établir par l'examen soigneux de chaque détail.

Considérons, pour commencer, les motifs traités *verticalement au centre de l'autel*. Ce sont, de haut en bas :

Une petite croix, qu'exigent les règles liturgiques;

Au-dessous, une imposante et assez expressive statue de Saint Joseph;

Un Dieu le Père, à la barbe solennelle, créant le monde, et ouvrant les bras au beau Jésus crucifié de la porte du tabernacle;

Sur l'*antependium* enfin, un personnage dans une gloire paraît bien être encore un saint Joseph.

Nous savons donc déjà que cet autel est dédié à ce saint, modèle accompli de toute vie chrétienne et religieuse, tant célébré par le grand prédicateur des frères Observants, saint Bernardin de Sienne.

Le choix et la disposition des sujets suppose également le souci d'exprimer de grandes idées théologiques :

Jésus Crucifié, chef-d'œuvre, Roi et raison d'être de toute la Création; identité du Jésus de la Croix et de Celui de l'Hostie (ces divers thèmes étant particulièrement chers aux franciscains).

Examinons à présent l'*étage horizontal du rétable à hauteur du tabernacle* : nous avons quatre bas-reliefs de l'enfance du Sauveur que séparent des statuettes dont la moitié représente des saints franciscains.

Et d'abord les bas-reliefs...

Ils sont d'un art de haute qualité, supérieur à ce que l'on attendrait de ce rétable de campagne. Ce sont :

Du côté de l'Evangile, la Nativité et la Visitation;

Du côté de l'Épître, une scène qui pourrait être une Circconcision, mais a plus de chance d'être une Présentation au Temple; et puis une Adoration des Mages.

Ces mystères ont certainement été choisis de manière à faire figurer partout saint Joseph. Dans une Visitation, sa présence, sans aller contre le texte de l'Evangile, est assez

inusitée; mais cela nous vaut une scène d'accueil d'un couple par un autre extrêmement attendrissante. Nativité et Adoration des Mages, quoique fines, sont plus classiques; la Présentation, d'un haut sentiment religieux, évoque certaines œuvres de la Renaissance italienne.

Pourquoi donc ici tant de tableaux de l'enfance du Christ ? A cause de la dédicace de l'autel à saint Joseph, assurément; mais en relation aussi avec la piété tout évangélique et mariale que les franciscains de l'Observance avaient déjà fixée pour leur usage dans le chapelet des Sept Allégresses de Marie.

Les saints qui alternent avec les bas-reliefs sont, eux aussi, choisis avec soin. De gauche à droite, nous avons :

Un soldat romain, vraisemblablement saint Sébastien le martyr à qui le couvent d'Excideuil était dédié, peut-être en raison de l'ascendance gauloise de ce saint;

Saint Dominique, dont la présence en cet autel évoque son amitié personnelle pour saint François, ainsi que les relations affectueuses des deux ordres au cours des siècles. Noter que, lors de la photographie ci-jointe, un fâcheux déplacement des statuettes que nous nous sommes empressés de corriger, mais après coup, avait mis saint Dominique à la place que nous allons logiquement restituer à son ami;

Au centre, entourant immédiatement le tabernacle, saint François d'Assise et sainte Claire. Ils méritent cette situation de choix par leur amour de l'Eucharistie; par leur titre aussi de fondateurs des deux ordres jumelés dont Excideuil avait, à partir de 1641, le privilège de posséder un couvent de chacun.

Du côté de l'Épître enfin, deux saintes de l'Antiquité, peut-être celles dont les reliques se trouvaient en cet autel. Le vocable local « d'autel de sainte Constance » permet de risquer un nom pour l'une d'elles.

Toutes ces statuettes ont trop l'allure de poupées et ne valent point les bas-reliefs; nous ne ferons exception que pour l'émouvant saint François d'allure très italienne, et pour la paysanne de nos marchés habillée en sainte Claire.

L'étage supérieur présente des médaillons, des pots-à-feu

et autres motifs de décoration dans le goût du temps, qui n'est plus le nôtre; mais également deux saints franciscains, trop poulpons eux aussi :

A gauche, c'est saint Bonaventure, le grand docteur de l'Ordre, reconnaissable au chapeau de cardinal appuyé à sa jambe;

A droite, un saint Antoine de Padoue portant le Bambino. La présence de saint Antoine ici est moins banale qu'on ne le pense : il fait pendant à saint Bonaventure, car l'ordre franciscain l'a sans cesse vénéré lui aussi comme docteur, ce que le pape Pie XII a récemment consacré; et



RÉTABLE D'EXCIDEUIL
Saint François d'Assise et Sainte Claire

puis il fut le grand apôtre du Limousin, dont Excideuil est si proche; et c'est même en Limousin qu'une vieille légende place la fameuse apparition qu'il aurait eue de l'enfant Jésus.

Remarquons, au passage l'habit de tous les franciscains de ce rétable : c'est celui des « Cordeliers » français dont les originalités sont :

La corde à trois nœuds de plusieurs enroulements chacun; le capuchon à vaste mosette descendant au-dessous de

l'épaule; la large tonsure monastique, dite « couronne »; le chapelet, dit lui aussi « couronne »; les pieds nus, avec les soques de bois ou de cuir.

Sainte Claire est vêtue en Clarisse Urbaniste, d'un habit aussi apparenté que possible à celui des frères.

Cet autel porte également, sur les rebords latéraux de la table, deux bas-reliefs invisibles sur la photographie :

A gauche, saint Pierre et ses clefs;

A droite, saint Marc et son lion. Peut-être a-t-on voulu, par là, rappeler la fidélité de l'ordre des Mineurs au chef de l'Eglise, et à celui des évangélistes qui fut son porte-parole. L'évangile selon saint Marc est, par ailleurs, à notre avis, par son goût du concret, du tableau concis et saisissant, par sa fougue ordinaire, le plus proche de l'esprit de saint François.

Frère FIDELE, O.F.M.

(A suivre.)

LES *Mémoires inédits*

DU BARON JEAN-JOSEPH DE VERNEILH-PUYRASEAU

Le 8 juin 1839 (1) mourait subitement dans sa 83^e année, le baron Jean-Joseph de Verneilh-Puyraseau.

Ce vieillard à la haute stature, « aux cheveux argentés plats et lissés sur le front à la manière des paysans de la Dordogne », au nez « proéminent comme un bastion de forteresse féodale » au milieu de « joues creuses et si peu couvertes d'embonpoint qu'on les aurait dites transparentes » (2), avait, durant sa longue vie, occupé de hautes fonctions politiques, judiciaires et administratives.

Il était né à Nexon, le 29 juillet 1756 (3), et appartenait

(1) J. DURIEUX, *Bull. de la Soc.*, t. XXXVIII (1911), p. 386 note que les archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur assignent à ce décès la date du 4 juillet.

(2) *Biographie pittoresque des députés*, 1820 (chez Huzard et Couscier à Paris), page 281.

(3) Joseph de Verneilh indique lui-même le 26 dans une lettre du 12 septembre 1815, publ. par R. VILLEPELET dans le même *Bull.*, pp. 290-295.

à une vieille famille limousine qui comptait parmi ses ancêtres Jean de Verneilh, co-seigneur de Nexon en 1600 et Simon Dubois (ou du Boys) lieutenant général de Limoges sous Henri III. Après des études de droit à Toulouse et quelques années de barreau à Limoges, son mariage, en 1784, avec Hélène de la Vallade avait fait de lui un gentilhomme campagnard, dirigeant son domaine de Puyrascieu et qui, ainsi qu'il nous le dit lui-même, vivait « accoutumé à la campagne et heureux dans sa famille sans autre ambition que de voir ses enfants grandir et s'élever, quand la révolution commença à gronder... »

Combien d'existences furent alors bouleversées par ce grondement ! Pour Jean-Joseph de Verneilh-Puyrascieu ce fut le commencement d'une extraordinaire carrière au cours de laquelle, avec des alternatives diverses, il n'a cessé de se maintenir, quels que soient les régimes, au service du bien public.

Mis en vedette par sa participation à la rédaction du cahier du Tiers Etat, nous le trouvons bientôt membre du premier Conseil général de la Dordogne et président du Tribunal du district de Nontron. Il représenta la Dordogne à l'Assemblée législative et, n'ayant pas été élu à la Convention, il fut successivement juge à Nontron, juge de paix de Bussière-Badil, haut juré à la Haute Cour réunie à Vendôme d'octobre 1796 à mai 1797 pour juger Babœuf et ses complices, président du Tribunal criminel du département à partir de juin 1797, préfet de la Corrèze en l'an viii, préfet du Mont-Blanc jusqu'en 1804⁽¹⁾, chef de division au ministère de l'Intérieur, député de la Dordogne au Corps législatif de 1809 à 1814, député pendant la 1^{re} Restauration, député à la Chambre des Cent-Jours, conseiller à la Cour de Limoges, député encore de 1817 à 1824 puis de 1827 à 1831. Il avait, en outre, établi un projet de *Code rural* et publié des travaux divers, notamment une *Statistique du*

(1) Sur cette période, voir Joseph DURIEUX, Le premier préfet de la Corrèze, Joseph de Verneilh, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de la Corrèze* (Brive), t. XLII (1920) pp. 366-376 ; — et Jean SECRET, Joseph de Verneilh, préfet du Mont-Blanc, dans *Annales Savoisiennes*, 1^{re} année (1949) ; avec le portrait conservé à Puyrascieu.

département du Mont-Blanc, considérée comme un modèle du genre et une *Histoire de l'Aquitaine*, pleine d'aperçus curieux.

« Ma longue vie, écrivait-il en commençant ses mémoires, s'est écoulée dans tant de positions différentes, dans tant d'emplois divers ; je fus témoin de tant de grands événements, de révolutions et de catastrophes, qu'il me semble avoir vécu plusieurs âges d'homme. » Et il ajoutait, avec une conscience très exacte de l'intérêt que pouvait présenter, pour l'histoire, le témoignage d'un homme comme lui : « Ces mémoires (posthumes ou non) seront un peu l'histoire de mon temps... Ils seront écrits avec sincérité et bonne foi, sans me proposer, comme dit Montaigne, aucune fin que domestique et privée et, comme lui, je les voue à la commodité particulière de mes parents et amis. »

Un premier volume de ces mémoires, imprimé chez Barbou, à Limoges, fut publié, en 1836, sous le titre de « *Mes Souvenirs de 75 ans* » ; il s'arrêtait en 1804, et tous ceux qui avaient admiré, dans ce récit simple et sans artifices, la sens des détails curieux, l'art du conteur, la sincérité absolue et la franchise du mémorialiste déploraient que la suite n'ait pas été rédigée. Chacun pensait que le grand âge de l'auteur, malgré sa verdeur exceptionnelle, l'avait empêché de mener à bien sa tâche jusqu'au bout. Or, cette suite existait et, par un heureux hasard, le colonel Bernard de Saint-Sernin, a retrouvé, récemment, le manuscrit de son arrière grand-père enfoui parmi de vieux papiers dans la bibliothèque du château de Puyraseau où il dormait, ignoré de tous, depuis plus d'un siècle.

Ainsi complétés, les *Souvenirs* de Verneilh-Puyraseau constituent un document historique de grande valeur dont l'intérêt dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire locale. Ils apportent des renseignements d'une authenticité incontestable sur la vie bourgeoise à la fin de l'ancien régime, les débuts de la Révolution en Périgord et en Limousin, les grandes heures de la Législative, la tâche passionnante et difficile des préfets de Bonaparte, les débats du Corps législatif sur le rapport Lainé, en 1813, les débats sur les biens des émigrés à la Chambre de 1814, l'atmosphère vraiment

extraordinaire de la Chambre des Cent-Jours après Waterloo, les débats parlementaires de la Restauration, l'adresse des 221, les élections de 1830, la Révolution de Juillet et l'avènement de Louis-Philippe.

L'auteur a connu les grands personnages de son temps sur lesquels il porte des jugements toujours pleins de bon sens et exempts d'envie ou de rancune ; il a assisté à de nombreuses cérémonies ou scènes historiques qu'il raconte comme il les a vues, sans chercher l'effet pittoresque par l'addition de détails inexacts. S'il recueille volontiers les témoignages de reconnaissance de ses obligés, ou les éloges de ses supérieurs, c'est sans vanité et avec la satisfaction du devoir accompli, de même que, s'il assaisonne parfois d'une légère pointe de malice certains portraits ou certains traits, c'est là, simplement, la marque de son esprit périgourdin qui se manifeste plus fréquemment encore par son amour de la terre natale, par son libéralisme, par son culte de l'amitié et aussi par ce que Montaigne, qui s'y connaissait, aurait appelé « une vertu parlière » peut-être un peu excessive.

En attendant le moment où une amélioration des conditions de l'édition pourra permettre d'envisager la publication intégrale des *Souvenirs de 75 ans*, il nous a paru nécessaire de faire connaître, dès maintenant, les parties essentielles des Mémoires inédits de Verneilh-Puyrascieu, dont, avec une bonne grâce dont nous ne saurions trop le remercier, le colonel Bernard de Saint-Sernin a bien voulu nous permettre de prendre connaissance à cet effet.

Ne perdant jamais de vue le caractère provisoire de cette communication, nous nous sommes attachés, tout en mettant en lumière les parties les plus intéressantes du texte, à ne jamais déflorer celui-ci par des citations trop longues et à lui garder ainsi, pour la publication future, toute la saveur de l'inédit.

A la fin des mémoires publiés en 1836, Verneilh-Puyrascieu, accusé de trop d'indulgence à l'égard des familles des conscrits réfractaires, a été remplacé à la préfecture du Mont-Blanc. Mais il n'a pas cependant perdu la confiance du Pre-

mier Consul qui lui en donne une preuve en le nommant directeur des droits réunis de la Mayenne. La place est avantageuse; l'ancien préfet la refuse néanmoins pour ne pas avoir la responsabilité d'une caisse.

Retiré à Puyraseau, il a entrepris l'établissement d'une statistique du département du Mont-Blanc et, tant pour cette statistique que pour garder le contact avec le gouvernement, il fait plusieurs voyages à Paris où il se trouve à point nommé pour assister aux fêtes du sacre et recevoir la bénédiction du pape.

Les mois passent et si la préfecture tant désirée ne vient pas, la statistique s'achève. Il faut penser à publier ce travail qui, peut-être, contribuera à le remettre en faveur.

Au reste, il semble bien que l'ancien préfet de la Corrèze et du Mont-Blanc, après l'ivresse d'avoir activement collaboré à la grande réorganisation de la France consulaire, se soit difficilement accommodé, à Puyraseau, de la calme monotonie de la vie de famille.

Au début du manuscrit inédit, nous trouvons Verneilh à Paris, installé à l'hôtel de Bussy, 3, rue Villedo, pour y diriger l'impression de sa statistique du Mont-Blanc, qui se faisait à l'imprimerie Testut avec le concours du graveur Debelleyne dont le fils et le petit-fils seront députés de la Dordogne. L'hôtel appartient à un Savoyard, qui a fait fortune après être arrivé à Paris avec 12 sous; la table d'hôte est à 3 francs par tête, la compagnie y est agréable: Chancel, d'Angoulême, ancien député à la Législative, le général Duverger, de Nancy; d'Esquiron, avocat de Toulouse; le vieux général polonais Komagerski; M^{me} Desaix, née Lasalle, etc... Verneilh y fait apprécier un jour une dinde truffée reçue du Périgord, pour la dégustation de laquelle il a invité Sauzet, son successeur à Chambéry.

Etant allé un dimanche dans la vallée de Montmorency, montrer sa statistique à Duvillard de Genève chargé, au ministère de l'Intérieur, des calculs relatifs à la population de l'Empire, Verneilh est conduit par ce dernier à Grétry qui habitait l'hermitage de Rousseau. « Je contemplais avec bonheur, nous dit-il, les traits du visage de Grétry où sur un fond de mélancolie se peignait la plus douce aménité.

J'entendais, en même temps, les sons harmonieux d'un piano-forte que la nièce de Grétry touchait dans une chambre voisine, ce qui ajoutait encore au charme secret de ma situation... Tout m'inspirait une douce rêverie...

Mais il faut vivre ! La préfecture de la Creuse étant vacante, Verneilh pose sa candidature. Trop tard ; elle échoit à Maurice, fils du maire de Genève, qui sera plus tard préfet de la Dordogne. Va-t-il obtenir celle de la Vienne ? Crétet, ministre de l'Intérieur, présente un rapport favorable, mais, selon ce dernier, « l'Empereur, tout en témoignant de l'estime pour Verneilh, ne juge pas à propos de revenir sur sa décision à cet égard ».

C'est alors que Gérando, d'accord avec Crétet, offre à l'ancien préfet un poste de chef de division au ministère, équivalant à peu près à une direction. Mais il reste encore une chance à Verneilh de retrouver une préfecture : il est admis à présenter sa statistique à l'empereur par l'intermédiaire du chambellan de service.

Le grand jour arrivé (c'est le 3 janvier 1808), le sénateur Maleville l'accompagne aux Tuileries; Verneilh tient sous le bras son in-4° imprimé sur vélin, doré sur tranches et richement relié en maroquin aux armes de l'Empire. Le prince de Talleyrand jette un coup d'œil sur l'ouvrage et marque ensuite une place à son auteur pour qu'il se trouve sur le passage de l'empereur. Une jeune chambellan vient dire aimablement à Verneilh : « L'empereur a accordé de fort bonne grâce ce que vous demandiez, il vous recevra bien. » Hélas ! Verneilh ne sait pas tirer parti de la situation.

Voici la scène telle qu'il nous la raconte : « En présentant à l'empereur mon livre qui fut pris par le prince de Talleyrand, je lui dis : « Sire, c'est la statistique du département du Mont-Blanc; je prie Votre Majesté de vouloir bien l'agréer. — Quel est votre nom ? — Sire, je me nomme Verneilh. — Vous avez été préfet de ce département ? — Oui, Sire, je l'ai été deux ans... » J'aurais dû ajouter : ...mais j'ai eu le malheur d'être desservi dans votre confiance. » Je ne sais comment ces mots expirèrent sur mes lèvres. L'empereur s'était arrêté devant moi; il paraissait

s'attendre à quelque demande, voyant qu'elle n'arrivait pas : « C'est bien, dit-il » et il continua sa marche. »

Du moins, le médiocre courtisan a-t-il la satisfaction de voir, quelques jours plus tard, son ouvrage désigné comme un modèle du genre dans le *Moniteur*, et, comme il faut bien ajouter un traitement aux revenus de Puyraseau, Verneilh accepte l'offre de Crétet et prend la direction de la division chargée de l'exécution de la loi sur l'assèchement des marais, des lais et relais de la mer, des polders, etc... Le traitement est médiocre (6.000 francs) mais le travail est de nature à intéresser un administrateur comme notre mémorialiste auquel Crétet demande, en outre, l'étude d'un projet de code rural.

Notons, en passant, les souvenirs émus que consacre Verneilh à ce ministre qu'il va voir un dimanche dans sa maison champêtre de Creteil, où il tente vainement de reposer son cerveau surmené, en arrachant l'herbe de ses allées. En mourant à la tâche, Crétet a laissé son portrait peint par Gérard à Verneilh. « Je le regarde tous les matins avec amour et respect, nous dit ce dernier. Son air soucieux me rappelle cette anxiété du bien public dont le modèle était sans cesse préoccupé. »

La « Division des marais » met Verneilh en relation avec les gros propriétaires des régions à fertiliser, la marquise de Laubépin (vallée de l'Authie), le prince de Rohan (vallée de la Canche), M. de Graves (canal de Beaucaire), M. de Lamoignon (Blaye), la marquise de Villette (la « belle et bonne » de Voltaire), le comte de Belderbush et aussi avec des techniciens comme Brémontier. Il étudie, par ailleurs, avec le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et Delessert, un projet d'assurances mutuelles contre la grêle et les autres sinistres.

En 1809, il est proposé par le collège électoral de Périgueux, présidé par le sénateur Tascher de La Pagerie, pour un siège de député au Corps législatif, mais la lutte est chaude au Sénat où la désignation de Verneilh n'est due qu'à l'appui de Chaptal, de Berthollet, de Lambrecht et de Viry.

Les députés recevaient alors une indemnité de 10.000 fr.,

mais ils devaient faire les frais d'un « costume riche et magnifique ». C'est revêtu de ce dernier que Verneilh, accompagné de la marquise de Villette, assiste, dans la grande galerie du Louvre, aux fêtes du mariage de Napoléon, mais il ne peut guère y remarquer l'impératrice. « Napoléon qui lui donnait le bras, semblait absorber tous les regards avec ses yeux d'aigle sous un front radieux de gloire et de bonheur. » Quelques temps après, à Saint-Cloud, il se trouve placé devant Marie-Louise au moment où celle-ci fait le tour du salon de réception. « Deux dames l'accompagnaient, nous dit-il, et cherchaient à lui nommer les personnes pour qu'elle pût leur adresser quelque obligeante parole ; mon lot à moi fut celui-ci : « Êtes-vous allé à la campagne ? — Je répondis affirmativement avec une profonde révérence. »

Le 16 juin 1811, séance solennelle au Corps législatif, Verneilh nous décrit Napoléon « tout rayonnant de gloire et de majesté ». « Quand on appela les députés de Rome, ajoute-t-il, je crus vois ses yeux s'animer et son front superbe reluire d'un nouvel éclat. »

Notons encore, parmi les souvenirs mondains ou officiels de cette époque, un spectacle à la cour où Verneilh observe la gêne du marquis de Rastignac d'être vu par un compatriote alors qu'il portait pour la première fois l'habit de chambellan, des dîners ministériels chez Berthier, chez Montalivet, le baptême du roi de Rome, et enfin une réception aux Tuileries où Verneilh se trouve à côté de deux députés belges. « Vous êtes de nouveaux Français, leur dit Napoléon, mais vous vieillirez. » Puis se tournant vers moi : « De quel département ? me dit-il — De la Dordogne, dis-je, Sire, et de la vieille France. Il continua sa ronde. »

Le 14 août, Verneilh est nommé chevalier de l'Empire et obtient de conserver l'ancien blason de sa famille qui est « d'argent au croissant de gueules, sommé de trois palmes réunies par la tige de sinople, au comble de gueules chargé de 3 étoiles en fasces d'argent », le tout « soutenu d'une champagne d'azur » qui est le propre des chevaliers de l'ordre impérial de la Réunion.

Mais l'écroulement du grand Empire se précipite. Napoléon désireux de s'appuyer sur le Sénat et le Corps législatif pour faire comprendre à l'opinion publique qu'il faut poursuivre la lutte jusqu'à la victoire si l'on veut obtenir une paix acceptable, provoque la nomination, dans l'une et l'autre assemblée, d'une commission de cinq membres chargée de prendre connaissance des documents relatifs aux pourparlers engagés avec les alliés. On sait l'esprit dans lequel la Commission des cinq du Corps législatif a établi son rapport, présenté par Lainé, et comment il en est résulté l'ajournement par Napoléon du Corps législatif.

Sur ces débats, encore assez mal connus (car il n'existait pas alors de comptes rendus officiels), les mémoires de Verneilh apportent des renseignements infiniment précieux.

« Dans la séance du 21 décembre 1813, nous dit-il, le président du Corps législatif, en développant le discours de la couronne, avait parlé des « sentiments de modération et de justice manifestés en dernier lieu par les puissances étrangères ». La suppression de ce passage au *Moniteur* avait excité de nouvelles défiances dans des esprits déjà prévenus. On craignait, à tort ou à raison, que cette paix tant désirée n'eût été mise en avant que pour obtenir de nouveaux sacrifices afin de continuer la guerre. C'est sous l'influence d'une pareille opinion que fut rédigé le fameux rapport de la Commission extraordinaire. M. Lainé en donna lecture au comité général dans la séance du 29 décembre. Elle fut écoutée au milieu d'un profond silence. »

L'impression ayant été proposée, le président Regnier, duc de Massa, refuse de mettre la proposition aux voix en se fondant sur un sénatus-consulte relatif à la tenue des comités généraux et la séance est levée.

Le lendemain, Verneilh demande la parole et conteste le bien fondé de la thèse du président. Selon lui, la proposition est valable à la condition que la décision soit prise en séance publique. C'est ce qui est fait et l'impression du rapport de Lainé est votée par 223 voix contre 51.

« Si les choses avaient suivi leur cours naturel, ajoute Verneilh, le rapport Lainé aurait été suivi d'une adresse du Corps législatif à l'empereur, conçue dans le même

esprit, et dans laquelle on se fût permis de lui présenter respectueusement des observations sur la limite constitutionnelle des sénatus-consultes. M. Maine de Biran, membre de la Commission exceptionnelle, mon voisin de demeure et mon ami, avait été chargé par elle d'en préparer les bases et, à ce titre, je lui avais adressé quelques réflexions sur ce sujet délicat. » Mais, en prenant connaissance des épreuves du rapport que Savary lui avait communiquées, Napoléon est entré dans une grande fureur et a prorogé *sine die* le Corps législatif.

Nous sommes le 31 décembre 1813. Les députés ainsi congédiés n'en sont pas moins invités par le Grand Maître des Cérémonies à assister à la réception du 1^{er} janvier aux Tuileries. Verneilh raconte, avec beaucoup de verve, cette singulière cérémonie où Napoléon « adresse aux législateurs groupés devant lui, à propos lents et parfois interrompus, cette allocution qui fit tant de bruit » et au cours de laquelle, après avoir traité Lainé de traître et ses quatre collègues de la Commission extraordinaire de factieux, il a revendiqué pour lui seul le droit de représenter la Nation : « J'ai été choisi par quatre millions de Français pour monter sur le trône, s'est-il écrié. Le trône lui-même, qu'est-ce ? Quatre morceaux de bois doré recouvert de velours ? Non, le trône c'est un homme, et cet homme c'est moi ! »

« Pendant cette longue et vive mercuriale, nous raconte Verneilh, je ne pouvais voir l'empereur et j'étais tout oreille pour l'écouter. Je ne sais l'effet qu'elle produisit sur mes collègues, mais il me semblait qu'elle m'eût fait grandir d'une coudée. »

En sortant avec Flaugergues, le seul membre de la Commission extraordinaire qui ait osé affronter l'œil du maître, grosse émotion : les députés sont dirigés vers un couloir obscur conduisant à la galerie du jardin. Ne vont-ils pas être arrêtés par les shires de Savary ? La présence parmi eux de robes rouges de la Cour de cassation les rassure. Mais Verneilh et Flaugergues ne s'en précipitent pas moins chez Maine de Biran pour lui conseiller de cacher dans la casserole de sa vieille cuisinière périgourdine les papiers relatifs au projet d'adresse qu'il devait préparer, puis chez Lainé pour le mettre au courant.

Peu après, Verneilh regagne Puyraseau où il apprend l'abdication de l'empereur et la restauration des Bourbons.

Le 4 juin 1814, il est de retour à Paris pour l'ouverture de la session de la Chambre des Députés des départements. « J'avais assisté à trois autres solennités de ce genre, nous dit-il, toutes avaient brillé d'un grand éclat, mais celle-ci offrait un caractère particulier, à la fois de grandeur, de satisfaction et d'espérance... Louis XVIII parla à la nation assemblée avec autant d'assurance que de dignité. »

On voit que le député de la Dordogne accueille sans regret une restauration que nous avons peut-être trop tendance aujourd'hui à considérer comme ayant été imposée par l'étranger; il formule, cependant, quelques réserves sur certaines dispositions de la Charte et déplore notamment, avec son bon sens et son expérience, qu'on ne « laisse pas à la nation les nouvelles couleurs qui lui étaient chères ».

Le 9 juin il fait partie de la délégation de la Chambre admise aux Tuileries pour la lecture de l'adresse au roi. La scène se passe dans le grand salon où, le 4^{er} janvier, Napoléon avait si violemment admonesté le Corps législatif, et Verneilh recueille cette anecdote amusante : « Ayant rencontré dans la foule M. Puimaurin, homme d'esprit et d'humeur gasconne : « N'est-ce pas, lui dis-je, qu'il y a une belle différence entre cette réception et celle du premier de l'an ? — Sans doute, répondit mon collègue, et cela prouve qu'il vaut mieux avoir affaire au propriétaire qu'au locataire ! »

Au cours de la session de 1814, Verneilh parle sur le règlement (notamment pour la création des commissions), la liberté de la presse, la loi sur les biens des émigrés. Il est convié à de nombreux dîners ministériels, chez d'Ambray, Beugnot, Becquet.

Après avoir assisté au service anniversaire de la mort de Louis XVI, il part avec ses collègues, Maine de Biran et Chilhaud de Larigaudie, pour aller recevoir, à Périgueux, le duc et la duchesse d'Angoulême. Partis de Paris, le 23 janvier, par un froid très vif, les trois députés ne sont à

Limoges que le 28, à 10 heures du soir, après avoir couché à Etampes, à Salbris et à Châteauroux.

Deux lieues avant cette dernière ville, au cours d'un relais, leurs chevaux sont partis la bride sur le cou avant que le postillon ait eu le temps de se mettre en selle. La situation n'est pas sans danger. Verneilh saute à terre au passage devant une maison de poste pour essayer d'arrêter l'attelage. Espoir vain ! La voiture va toujours à une allure vive, et, comme Maine de Biran a sauté, lui aussi, de l'autre côté, voilà nos deux députés « harassés, crottés jusqu'aux genoux » qui suivent péniblement en courant. L'intervention de voyageurs montés met fin heureusement à cette épreuve. Il était temps. On arrive en ville. Un bon feu et un dîner réconfortant achèvent de faire oublier à nos voyageurs leurs alarmes, leurs fatigues et même leur irritation contre le postillon qui reçoit d'eux, lorsqu'il a pu enfin les rejoindre, un pourboire inaccoutumé ».

La nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan surprend Verneilh « en plein champs où il alignait des plants de châtaigniers ». Il part aussitôt pour la session extraordinaire de la Chambre convoquée précipitamment mais, au cours d'un relais au Feix, il apprend de son collègue de Mallet, qui revient d'Orléans, l'entrée de l'Empereur à Paris et la fuite du roi. « Chacun remonte tristement dans sa voiture », mais Verneilh, après bien des hésitations, décide de poursuivre sa route vers Paris.

Lors du plébiscite, « Je ne crus pas, nous dit-il, voter sur aucun registre relativement à l'acte additionnel, mais je concourus avec mes autres co-électeurs de la Dordogne, au dépouillement des votes de ce département « qui se fit sous la présidence de François Lamarque.

Jean LASSAIGNE.

(A suivre).

Le Directeur, G. LAVERGNE.